

ENERGIE :

Le pétrole en petite hausse, aidé par les tensions entre Téhéran et Ryadh

p. 8

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 5 janvier 2016 - 24 rabie al awal 1436 - N° 1184 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

TENSION ENTRE TÉHÉRAN ET RYAD

L'Algérie regrette «profondément» la dégradation des relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran

L'Algérie regrette "profondément" la dégradation des relations "difficiles" entre le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Iran en une "crise ouverte", a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

p. 24

OUVERTURE HIER À CONSTANTINE DE LA 17^E SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE LU EN SON NOM PAR M. MOHAMED ALI BOUGHAZI, CONSEILLER À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE :

La société algérienne est parvenue à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme violent

Le président de la République a affirmé que la société algérienne était parvenue, grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence.

"Grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, notre société est parvenue à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence. Vigilante et aguerrie, elle saura faire face au moindre danger qui pourrait guetter ses enfants et à la première des tentatives d'endoctrinement de ses jeunes", a affirmé le Président Bouteflika dans un message lu en son nom hier à Constantine par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, à l'ouverture des travaux de la 17e Semaine nationale du Coran.

p. 4-5



M. NOURI CONFIRME À PARTIR DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ : « Pas d'augmentation du prix de l'eau »

p. 3

TELECOMMUNICATIONS
De nouvelles stations 4 G entrent en service à M'sila

p. 3

TRANSPORT
Tassili Airlines lance demain une nouvelle ligne Alger-Tindouf

p. 3

IL A ÉTÉ INSTALLÉ PAR M. BEDOUI
Saihi Abdelhak, nouveau directeur général de l'ENA

p. 7

SANTÉ

DIABÈTE : Manger régulièrement des pommes de terre augmente le risque

Pages 12-13

GHARDAÏA

Entrée en service de la station de traitement des eaux usées par lagunage de Berriane

p. 7

HANDBALL

PRÉPARATION DE LA CAN-2016
19 Verts en stage en Slovénie dès aujourd'hui

p. 20

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Découverte d'un abri contenant 1 kg de TNT à Sidi Bel-Abbès

p. 3

Météo

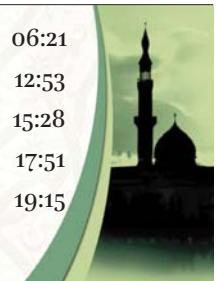


	Max	Min
Alger	18°	06°
Oran	18°	08°
Annaba	23°	11°
Béjaïa	21°	11°
Tamanrasset	26°	11°

Horaires des prières

Mardi 24 rabie el aouel 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:53
Asr	15:28
Maghreb	17:51
Isha	19:15



CE MATIN À DJENNANE EL-MITHAK
Conférence de
M. Ouyahia sur l'avant-projet de révision de la Constitution



Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Ouyahia, animera ce matin à la résidence d'Etat, Djennane El-Mithak, une conférence de presse consacrée à l'avant-projet de révision de la Constitution, a indiqué dimanche un communiqué de la présidence.

LES 11 ET 12 JANVIER À TÉBESSA

Célébration du Nouvel An amazigh



La wilaya de Tébessa abritera les 11 et 12 janvier 2016, les traditionnelles festivités marquant la célébration du Nouvel An amazigh «yennayer» 2966.

► **Mobilis partenaire de la Semaine nationale du Saint Coran**



Mobilis parraine la 17ème édition de la Semaine nationale du Coran, qui se tiendra jusqu'au 6 janvier 2016 à Constantine. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le ministère des Affaires Religieuses et du Wakf, ayant pour thème «le travail est une valeur coranique», cette compétition religieuse est destinée aux jeunes de différents âges des 48 wilayas du pays. Cette noble manifestation, se déroulera sous la forme d'un colloque scientifique accompagné d'un concours de récitation du Saint Coran, à l'issue desquels des récompenses et distinctions seront remises aux lauréats. L'accompagnement de cette 17ème édition, est une occasion de plus pour Mobilis, de confirmer une nouvelle fois son statut d'entreprise citoyenne, et réitérer son soutien au programme d'apprentissage destiné aux jeunes, qui constitue un rempart pour tous les musulmans contre les fléaux sociaux.

AUJOURD'HUI À ORAN
Conférence sur le thème : «Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable»



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera aujourd'hui à la salle de conférences de la mosquée Ibn Badis, une conférence sur le thème «Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable». La rencontre sera animée par le Directeur général de la télévision algérienne.

FORTE AUGMENTATION DES PRIX DU CARBURANT



AUJOURD'HUI À ANNABA
Clôture des 7èmes rencontres méditerranéennes de médecine vasculaire



L'hôtel Sabri de Annaba, abritera aujourd'hui les travaux de la deuxième et dernière journée des 7èmes rencontres méditerranéennes de médecine vasculaire. Organisée par la Société algérienne de médecine vasculaire (SAMEV), cette formation est animée par d'éminents experts en pathologies vasculaires nationaux et internationaux. Le programme comprend un enseignement théorique et pratique ciblant les besoins exprimés par la communauté médicale. Pour le volet pratique, nous organisons des ateliers d'initiation et des ateliers de perfectionnement axés sur la manipulation et la discussion.

INDUSTRIE ET MINES
Bouchouareb à Alger

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.



TRAVAUX PUBLICS
Ouali à M'sila



Le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila.

LE 9 JANVIER, AU SIÈGE DU PARTI
Conférence du Dr Belkacem Sahli

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, samedi 9 janvier à 11h au siège national du parti.



► **CE MATIN À L'HÔTEL EL AURASSI**
Journée d'information sur «L'impact de la Loi de finances 2016 sur l'entreprise»

Sous le patronage des ministres du Commerce et des Finances, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, ce matin à partir de 08h30 à l'hôtel El Aurassi, Alger, une journée d'information sur «La loi de finances pour 2016 et son impact sur l'entreprise». Cette journée sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes et vise à informer les opérateurs économiques sur les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2016 concernant les entreprises.

► **TENNIS CLASSEMENT MONDIAL**
Ibbou Inès à la 26^e place

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a gagné six places au classement mondial Juniors et pointe désormais à la 26^e position de ce ranking, actualisé chaque lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF). La championne d'Afrique U18 occupait la 32^e place au précédent classement, publié le 28 décembre 2015 par l'ITF, et bien que sans compétition officielle depuis 45 jours, elle a réussi un joli bond en avant dans le nouveau classement.



M. NOURI CONFIRME À PARTIR DE BORDJ BOU ARRERIDJ

«Pas d'augmentation du prix de l'eau»

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelwahab Nouri, a confirmé que les pouvoirs publics n'entrevoient pas de révision à la hausse du tarif de l'eau. Dans sa déclaration en marge de sa visite d'inspection des projets hydrauliques dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Il a également indiqué que la sécheresse sévissant actuellement ne suscitait pas d'inquiétude.

Il précisera qu'en vertu de la pluviométrie particulièrement favorable enregistrée durant les mois derniers, les barrages sont remplis, à ce jour, à hauteur de 70% de leurs capacités.

Concernant l'objet de sa visite, M. Nouri s'est montré particulièrement ferme quant à l'achèvement des travaux et l'alimentation en eau potable, dès le mois de mars, de la commune de Ouled Sidi Brahim et durant le Ramadan de Mansoura et El M'Hir. Ces communes seront alimentées à partir du barrage de Tichihaf (Bouira). Le ministre a donné des instructions pour que la localité de Hammam Dalaa, située dans la wilaya de M'sila, puisse bénéficier du même projet et devrait être alimentée de ce même barrage.

M. Nouri s'est rendu sur le chan-



tier des travaux de réalisation d'une décharge contrôlée dans la commune de Rabta, du projet d'aménagement de l'oued Arreridj dans le cadre de la protection de l'est de la ville de Bordj Bou Arreridj des inon-

dations et la mise en service du projet de renforcement de la ville de Khelil et 16 centres ruraux de la région est à partir du barrage de Ain Zada.

M.B.

PARLEMENT

La revue de l'APN revient sur les activités de la chambre basse du Parlement lors de la session d'automne 2015

Le dernier numéro de la revue de l'Assemblée populaire nationale (APN) est revenu sur les activités menées par la chambre basse du Parlement au cours de la session d'automne 2015.

L'éditorial a repris l'allocution du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, à l'ouverture de la session d'automne (septembre 2015) dans laquelle il avait précisé que la chambre basse du Parlement poursuivra ses missions constitutionnelles que sont la mission législative et le contrôle de l'action de l'instance exécutive.

M. Ould Khelifa avait aussi souligné le rôle de l'APN en matière de diplomatie parlementaire, tant au niveau bilatéral que multilatéral avec les parlements des pays frères et amis ainsi qu'avec les organisations internationales et régionales pour renforcer la concertation, la coopération et la coordination autour des questions d'intérêt commun. L'ouverture de la session d'automne ayant coïncidé avec le 10e anniversaire du plébiscite par le peuple algérien de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le nouveau numéro de la revue par-

lementaire a repris des extraits du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette occasion. Le président Bouteflika avait souligné, dans son message, la protection que la réconciliation nationale a offert à notre pays face aux tempêtes destructrices qui secouent depuis quelques années plusieurs pays frères, ajoutant que c'est la réunification des rangs du peuple algérien qui a été le meilleur rempart de l'Algérie face aux manœuvres et aux complots qui nous ont également ciblés au nom du «Printemps arabe».

Outre les lois examinées et votées par l'APN, la revue a également évoqué le renouvellement de ses structures et l'installation de ses différentes commissions et les questions orales programmées.

Elle a également présenté un bilan des journées parlementaires organisées par l'institution et des activités parlementaires et diplomatiques de son président, notamment la visite du président de la Douma de la Fédération de Russie et celle du président du Sénat français en Algérie.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

De nouvelles stations 4 G entrent en service à M'sila

Trois nouvelles stations du réseau de quatrième génération (4G) sont entrées au début de cette semaine en service dans les communes de Belaïba, M'cif et Ain Lahjal (M'sila), a-t-on appris hier auprès de la direction locale d'Algérie Télécom (AT).

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme natio-

nal de la direction générale d'Algérie Télécom (AT) pour la modernisation et le développement de son réseau internet, notamment dans les localités reculées.

Ces équipements s'ajoutent à 11 stations similaires déjà opérationnelles à travers la wilaya, selon la même source qui assure que quatre autres stations seront exploitées

dans «les prochains jours» à Ain Khadra, Maâdhid, Melouza et Bensrour.

Cette technologie assure aux citoyens des communes les plus isolées de cette vaste wilaya l'accès aux services internet haut débit qui font l'objet actuellement d'une forte demande dans la wilaya, ajoute le même responsable.

TRANSPORT

Tassili Airlines lancera mercredi une nouvelle ligne Alger-Tindouf

Tassili Airlines (TAL) lancera mercredi une nouvelle desserte Alger-Tindouf dans le cadre de son programme d'exploitation du réseau de transport régulier domestique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Tassili Airlines «proposera chaque mercredi un départ d'Alger vers Tindouf à 14H00 pour un atterrissage à Alger à 20H50», précise le communiqué.

L'ouverture de cette nouvelle ligne sera accompagnée d'une tarification promotionnelle de lance-



ment (-50%) en aller-retour, soit un billet à 1.570 DA TTC.

Pour un billet en aller simple, TAL prévoit une réduction de 40%, soit un billet à 8.118 DA TTC, selon la même source.

La compagnie publique annonce aussi l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale au centre-ville de Tindouf.

Crée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, TAL est devenue une filiale détenue à 100% par le groupe pétrolier depuis 2005.

TIPASA

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue écumant les wilayas du Centre et de l'Ouest

Un réseau de dealers spécialisé dans le trafic de drogue dans les wilayas du Centre et de l'Ouest du pays et mené par un individu faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux a été démantelé par les services de la Gendarmerie nationale à Tipasa, a-t-on appris hier auprès de ce corps.

Composée de trois individus, cette bande criminelle activait sur l'axe Tlemcen-Oran-Tissémissilt-Blida-Alger et Tipasa, a-t-on précisé de même source, signalant l'arrestation de l'un des mis en cause suite à un contrôle effectué par une brigade de sécurité routière au lieu-dit Megtaâ Kheira à Douaouda où la fouille d'un véhicule suspect a débouché sur la découverte de six (6) kg de cannabis.

Les investigations menées par les éléments de la Gendarmerie nationale ont vite donné lieu à l'arrestation d'un deuxième prévenu, dans la ville d'El Afroun (Blida) avant l'interpellation du chef de la bande, B.M., à Maghnia (Tlemcen), lequel introduisait la drogue en Algérie grâce à des réseaux activant dans un pays voisin, a-t-on ajouté de même source.

L'accusé principal dans cette affaire fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires, en plus de mandats d'arrêt internationaux, est-il encore souligné.

Le traitement de la même affaire a conduit à la saisie de deux (2) véhicules utilitaires, qui étaient exploités dans le transport de ces drogues, outre six (6) kg de cannabis, un montant de 600.000 DA, 10 téléphones portables, des faux billets de banque ainsi que de faux papiers.

Le procureur de la République territorialement compétent a ordonné la mise en détention préventive des prévenus sous le chef d'inculpation de «constitution d'une bande de malfaiteurs organisée dans le trafic de drogues».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Découverte d'un abri contenant 1 kg de TNT à Sidi Bel-Abbès (MDN)

Un abri contenant (1) kilogramme de TNT a été découvert dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès (2ème Région militaire) a découvert un abri contenant (1) kilogramme de TNT», a précisé la même source.

Au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1ère Région militaire), «un détachement de l'ANP a découvert et détruit une mine et six (06) canons de confection artisanale».

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6ème Région militaire), a saisi «un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs et (52) balles», alors qu'à In Guezzam «cinq (05) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés».

Au secteur opérationnel de Biskra (4ème Région militaire), «une personne a été arrêtée en possession d'une arme à feu de fabrication artisanale et d'une quantité de munitions».

Des éléments des garde-frontières de Tlemcen (2ème Région militaire) ont saisi «une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à (620) litres et une (01) voiture touristique».

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont appréhendé «quatre (04) individus en possession de (890) comprimés psychotropes», conclut le communiqué du MDN.

APS

Ouverture hier à Constantine de la

La 17^e semaine nationale du Saint Coran s'est ouverte hier à la grande salle Ahmed-Bey de Constantine en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs Mohamed Aissa et de la ministre de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été lu par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi. Dans son message, le président a exprimé les vœux de voir ce rendez-vous

scientifique offrir une opportunité aux participants, chouyoukh et érudits de lancer des débats intellectuels, de présenter des recherches approfondies puisées du livre Saint, sur les meilleures voies à atteindre et auxquelles la société aspire.

"Je souhaite à votre rencontre le plus grand succès et que vos débats, recherches et conclusions soient aussi riches, fondés que fructueux au mieux des intérêts de votre nation, à laquelle vous êtes appelés -en puisant dans le Coran et la tradition du Prophète- à offrir une source



LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA :

Nous devons adopter un mode de consommation adapté à ce que nous produisons comme richesse

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a appelé à l'adoption d'un mode de consommation "adapté à ce que nous produisons comme richesse".

Dans un message lu en son nom hier à Constantine par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 17^e Semaine nationale du Coran, le président Bouteflika a rappelé avoir "ordonné au gouvernement de dire la vérité au peuple sur la conjoncture actuelle, pour que nous adoptions tous un mode de consommation adapté à ce que nous produisons comme richesse et que nous renoncions à l'économie basée essentiellement sur les recettes des hydrocarbures en vue de passer à une économie diversifiée axée sur l'agriculture, l'industrie et les services".

"J'ai appelé le gouvernement à accompagner la société pour bannir et lutter contre toute forme de gaspillage et de dilapidation et à prendre les mesures nécessaires en vue de rationaliser les dépenses publiques", a-t-il ajouté.

Le Président Bouteflika a rappelé que ces décisions avaient été prises sur fond de "crises économiques sévères qui ont impacté notre pays et influé sur nos réserves, nous poussant à revoir notre mode de consommation et la cadence de notre travail et de nos activités".

"Toute personne connaissant les valeurs de l'islam, son essence et ses enseignements, sait pertinemment que cette religion est une religion de savoir et de travail", a-t-il souligné.

Le président de la République a, par ailleurs, évoqué la valeur "Travail", thème de

la rencontre scientifique, soulignant que "le travail est une valeur humaine qui élève les nations et les peuples. Pour nous, c'est une valeur coranique par excellence, qui découle de l'essence même de la religion, de la révélation divine et de la tradition du prophète Mohamed (QSSSL)".

"La notion du travail en tant que valeur apparaît clairement dans plusieurs versets du Coran, dans lesquels le Tout-puissant a ordonné à ses créatures de travailler et de mériter ses bienfaits par le travail et l'effort. Vous, récitants du Coran, connaissez plus quiconque ces versets et leur nombre", a-t-il affirmé à l'adresse des participants.

"La tradition du prophète Mohammed se veut un modèle des plus éloquents de ces valeurs traduites dans les faits. Elle confirme la place de choix accordée par l'islam au travail sur l'échelle des valeurs sociales et morales", a souligné le président de la République.

Pour inciter les musulmans à travailler, le prophète Mohamed (QSSSL) a dit: "Si la fin du monde venait à survenir alors que l'un d'entre vous tenait dans sa main une plante, alors s'il peut la planter avant la fin du monde, qu'il le fasse", a-t-il ajouté.

Parmi ses autres citations dans le même registre: "il n'est pas quelqu'un qui mange un repas meilleur que celui qui provient du travail fait par ses propres mains. Et certes, le prophète Daoud mangeait de ce qu'il produisait de ses propres mains", et aussi "Que l'un de vous ramasse du bois à brûler sur son dos, cela vaut mieux pour lui que de demander la charité à quelqu'un qui, soit à lui donne ou la lui refuse".

L'occasion était pour le Président Bouteflika de rappeler que "le messager de Dieu

a également appelé les musulmans à s'appliquer dans leur travail, en disant: Certes, Allah aime que quand l'un de vous fait un travail, qu'il le perfectionne".

"Selon Aïcha, mère des croyants (que Dieu l'agrée), le prophète Mohamed (QSSSL) avait l'habitude de coudre ses vêtements, repasser ses chaussures et faire toute autre activité que les hommes faisaient chez eux", a poursuivi le président de la République ajoutant qu'"il est, de ce fait, évident de considérer le Travail comme la quintessence de la religion et, par conséquent, nous ne pouvons renforcer notre foi qu'en se conformant aux percepts du Coran et à la tradition du Prophète (QSSSL)".

"Le travail, de par ses valeurs vitale, morale et éducative, se présente comme une véritable école où l'individu s'élève en bon citoyen imprégné des valeurs de patience et de dignité dans une société fière, une école où règnent concorde, cohabitation, esprit collectif et rigueur pour mieux inculquer le sérieux dans le travail, le sens de responsabilité et la conscience professionnelle qui sous-tendent l'évolution des nations et peuples épris de progrès et de gloire", a soutenu le Chef de l'Etat.

"Nous avons consenti avec notre peuple, ces dernières années, d'infatigables efforts pour rattraper le retard induit par les années de crise. Notre pays a pu recouvrer sa place parmi les nations et accomplir des réalisations économiques et sociales incontestables, grâce auxquelles nous oeuvrons à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures en privilégiant les investissements alternatifs", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le Chef de l'Etat a affirmé que "grâce à cet effort national, les

secteurs public et privé sont désormais de véritables partenaires au processus de développement, réunis sous une même bannière: le secteur national qui contribue à la formation des ressources humaines afin de les adapter aux besoins du marché du travail et à la création d'emplois pour nos jeunes". "Nous sommes très optimistes quant à notre capacité de relever les défis et de surmonter les sentiments de désespoir et d'amertume que certaines parties tentent de propager, forts de la volonté de notre peuple, de son courage et de sa détermination à planifier les difficultés", a-t-il souligné. "A cette occasion, j'appelle nos jeunes à se tourner vers le travail pour récolter les fruits et richesses de la terre, mais aussi vers les ateliers, usines et entreprises afin de participer à l'édification de leur pays, à son progrès et sa prospérité. Je les invite à présenter des œuvres intelligemment élaborées et perfectionnées", a-t-il ajouté.

"Je vous invite à saisir l'opportunité que vous offre cette rencontre pour contempler et méditer les versets du Saint Coran, ses éléments apparents et sous-jacents ainsi que la tradition de notre prophète afin d'en tirer ce qu'il y a de plus précieux comme commandements et enseignements qui prônent l'édification d'une société unie et solidaire, prémunie contre les appels à la discorde, au sectarisme, à l'avilissement, au désespoir, à l'extrémisme et au crime. Des préceptes qui sont à même de guider les nouvelles générations sur la voie d'un avenir serein conciliant Foi, Savoir et Travail", a conclu le président de la République.

APS

17^e semaine nationale du Saint Coran

intarissable où elle pourra s'abreuver pour mieux appréhender les multiples et complexes questions auxquelles elle est confrontée" a indiqué le président Bouteflika dans son message. Le chef de l'Etat s'est également réjoui de voir

réunis, à la faveur de cette rencontre bénie, savants, imams, prédateurs, chouyoukh de zaouias et enseignants du Coran...enfants de l'Algérie qui rivalisent dans l'apprentissage et la récitation du Coran et se concurrencent dans son

exégèse". Placée sous le slogan "Le travail, une valeur coranique", plusieurs communications portant sur la valeur du travail seront présentées par des universitaires et des érudits aux travaux de cette 17^e semaine nationale du saint Coran.

Cette manifestation religieuse de trois jours verra l'organisation d'un concours national de récitation, psalmodie et interprétation du saint Coran auquel 45 jeunes dont 13 filles prendront part pour décrocher une des trois premières places.

La société algérienne est parvenue à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme violent

Le président de la République a affirmé que la société algérienne était parvenue, grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence.

"Grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, notre société est parvenue à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence. Vigilante et aguerrie, elle saura faire face au moindre danger qui pourrait guetter ses enfants et à la première des tentatives d'endoctrinement de ses jeunes", a affirmé le Président Bouteflika dans un message lu en son nom lundi à Constantine par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République à l'ouverture des travaux de la 17^e Semaine nationale du Coran.

"Il est de notre devoir, nous Algériens, de défendre l'image de notre religion, car nous avons su comment faire de notre référent un rempart contre l'extrémisme et une voie de modération, et de notre patrie une école universelle de paix et de réconciliation, forte de la maturité de notre peuple et de son attachement aux hautes valeurs d'unité, d'humanisme et de cohésion sociale", a ajouté le Chef de l'Etat.

"Le terrorisme a terni l'image de l'islam, jeté les musulmans dans l'égarement et permis aux non-musulmans d'attenter au Coran et de discréditer le prophète dont la véracité des paroles, la douceur de caractère et l'honneur de la prophétie ne sauraient faire l'objet d'un quelconque doute", a déploré le président de la République.

Il a appelé, dans ce contexte, les "valeureux imams et chouyoukh à poursuivre leurs efforts à même de préunir nos enfants contre les idées destructrices et l'extrémisme religieux et battre en brûle les thèses et références douces du terrorisme qui tente de justifier sa barbarie par une interprétation fallacieuse des textes du Coran et de la Sunna".

Par ailleurs, le président de la République a affirmé que "l'élevation spirituelle de l'âme n'épouse sa plus belle conception que dans une assemblée où le nom d'Allah est évoqué, Sa gloire exaltée et Sa parole récitée par les croyants en quête de purification de leur âme et de rassérénement de leur cœur".

"Votre rencontre bénie à l'occasion de la 17^e édition de la Semaine nationale du Coran, se présente telle une précieuse occasion pour glorifier le Coran, cette Constitution qui sert de guide aux pieux de par le monde...une halte pour se pencher sur la sagesse supérieure que renferme ce texte et l'ordre et l'harmonie de ses mots qui édictent les enseignements dont nous nous imprégnons au-

jour d'hui", a souligné le Chef de l'Etat à l'adresse des participants.

"Je souhaite à votre rencontre le plus grand succès et que vos débats, recherches et conclusions soient aussi riches, fondés que fructueux au mieux des intérêts de votre nation, à laquelle vous êtes appelés -en puisant dans le Co-

zaouias et enseignants du Coran...enfants de l'Algérie qui rivalisent dans l'apprentissage et la récitation du Coran et se concurrencent dans son exégèse...nos enfants, source de fierté, qui ont hissé haut le drapeau de l'Algérie à chacune de leurs participations aux concours internationaux de récitation du Coran,

vir l'Islam et éclairer les fidèles. Leur souvenir est vivace dans nos coeurs et leur legs perpétué à ce jour par leurs disciples".

"Durant le mois rabie Al-Awal qui tire à sa fin, notre peuple a témoigné son amour au prophète (QSSSL) dont il a exalté les valeurs, actes et paroles", a rappelé le président Bouteflika ajoutant que "le courant musulman dominant en Algérie est le sunnisme, la société algérienne suivant à la lettre les enseignements et la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL) qui prône la modération".

"C'est la raison pour laquelle les relations de notre société avec autrui ont de tout temps été basées sur le respect et la considération. Agissant de façon logique et raisonnable et avec déférence et bienveillance, notre société demeure unie autour d'un référent religieux solide dont les hommes sont d'éminents ulémas qui n'ont eu de cesse de défendre l'Islam contre les tentatives de falsification et de mauvaise interprétation, un référent qui a pour uniques sources le Coran et la Sunna ainsi qu'un legs riche d'exégèses et d'interprétations, œuvre de vaillants ulémas algériens", a tenu à souligner le président de la République.

Il a, d'autre part, appelé à "préserver la valeur + Famille + dans notre échelle de valeurs et consolider, au sein de notre société, les valeurs + Education + et + Justice +. Aussi, sommes-nous appelés à promouvoir le concept de citoyenneté que doivent conforter les valeurs de solidarité, de tolérance et d'acceptation de l'opinion de l'autre, le tout soutenu par les principes de modération et d'indulgence".

"Vous n'êtes pas sans savoir que chacune de ces valeurs est citée dans des versets du Coran et d'autres puisées des actes et paroles du prophète (QSSSL). Nous partageons ces valeurs qui se veulent humaines avec les autres nations qui y croient également et qui veulent respect et considération aux sociétés les incarnant", a-t-il ajouté.

"L'Islam qui apporte des réponses aux grandes questions existentielles avec une vision planétaire des mondes mystique et réel, garantit les droits physiques et moraux des individus, dans un monde marqué par les crises, les conflits d'intérêts, les relations conflictuelles entre Etats et peuples et un déséquilibre géostratégique", a conclu le Chef de l'Etat.

APS



ran et la tradition du Prophète- à offrir une source intarissable où elle pourra s'abreuver pour mieux appréhender les multiples et complexes questions auxquelles elle est confrontée", a-t-il ajouté.

"Je me réjouis de voir réunis, à la faveur de cette rencontre bénie, savants, imams, prédateurs, chouyoukh de

organisés dans plusieurs capitales arabes", a affirmé le président de la République.

L'occasion était également pour le Chef de l'Etat de "rendre hommage aux ulémas qui ne sont plus de ce monde et qui, de leur vivant, avaient renoncé aux plaisirs de la vie pour se vouer à Dieu, ser-

Mounia Meslem : «L'intégration de la femme rurale contribue aux efforts de la relance économique»

L'intégration de la femme rurale dans les métiers agricoles contribue aux efforts de la relance économique, a estimé dimanche à Constantine la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

«Le département de la solidarité nationale, conformément aux directives du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à faire du secteur de l'agriculture une source de richesse, encourage l'intégration des femmes rurales dans les métiers agricoles», a indiqué la ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

Une convention avec le secteur de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche a été déjà signée «pour favoriser et optimiser l'intégration de la femme rurale», a souligné la ministre, précisant que son département ambitionne de faire émerger «les familles productives dans les métiers agricoles».

Dans ce contexte Mme Meslem qui a fait part de l'importance du secteur de la solidarité nationale dans le développement local, a indiqué que «toutes les facilitations nécessaires seront accordées

aux femmes évoluant dans les zones rurales et désirant intégrer le monde agricole».

Appelant les différents intervenants (gouvernement, société civile, élus et médias) à faire de 2016 une année de la solidarité par excellence, la ministre a indiqué que plusieurs programmes de lutte contre la précarité sociale ont été initiés par l'Etat, affirmant qu'il était grand temps aujourd'hui de passer à un mode de gestion «plus rigoureux, basé sur la rationalisation des dépenses publiques».

Dans ce contexte, la ministre, qui a insisté sur l'aspect «humanisation» dans la concrétisation des différentes actions de solidarité, a indiqué que son département œuvre actuellement à réussir le nouveau programme d'accompagnement et de prise en charge des personnes âgées notamment. Concernant la prise en charge professionnelle des

personnes aux besoins spécifiques, Mme Meslem qui a mis l'accent sur l'impact du sens de la solidarité, a affirmé que les droits de ces personnes sont garantis par la loi.

S'agissant des personnes atteintes d'autisme, la ministre a indiqué que des classes destinées à ces malades ont été déjà ouvertes dans les différents centres psychopédagogiques, rappelant la prochaine ouverture de classes intégrées pour les enfants autistes dans les écoles.

La ministre a également souligné que les personnes ayant été prises en charge jusqu'à l'âge de 18 ans dans les différents établissements psychopédagogiques dépendant du secteur de la Solidarité nationale peuvent intégrer les structures de la formation professionnelle et les centres d'aide par le travail (CAT).

La visite de la ministre se poursuivra demain à Constantine où



elle devra assister à l'ouverture de la 17e semaine nationale du saint Coran, prévue à la salle Ahmed-Bey.

ADRAR :

M^{me} Tagabou met l'accent sur la formation pour promouvoir l'artisanat traditionnel

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou, a mis l'accent, dimanche dans la wilaya d'Adrar, sur l'importance de la formation dans la promotion de l'artisanat traditionnel.

S'exprimant lors de sa visite d'une exposition d'artisanat dans la commune de Ouled-Said, dans la circonscription administrative de Timimoun, la ministre déléguée a souligné la nécessité de s'intéresser au volet de la formation en tant que moyen efficient de promotion de l'artisanat traditionnel, de sa préservation et sa perpétuation.

Il appartient pour cela, a-t-elle dit, de renforcer les opportunités de formation dans ce domaine à travers une coordination entre les secteurs de l'artisanat et de la formation professionnelle, afin de dégager des offres d'apprentissage pour les jeunes et de qualification des as-

sociations activant dans le segment de l'artisanat traditionnel, en vue de labelliser le produit artisanal national et le rendre concurrentiel sur le marché international.

L'exposition d'articles d'artisanat, qui a abrité le centre de l'Artisanat de la commune de Ouled Said, a comporté des modèles de création artisanale locaux, notamment l'habitat traditionnel, la vannerie, la poterie et la céramique.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat s'est également enquise, au niveau du centre de l'Artisanat du ksar de Fatis, des activités de l'atelier de tissage du tapis traditionnel de Fatis, de notoriété internationale, qui fait la fierté de cette région du Gourara.

Après avoir écouté les préoccupations des artisans et des associations locales s'intéressant à l'artisanat traditionnel, Mme Tagabou a appelé les responsables concernés à renforcer cette ac-

tivité par tous les moyens disponibles, afin de permettre la promotion de ce genre d'artisanat dans les différentes manifestations nationales, de faciliter aux artisans l'acquisition de la matière première et de leur prévoir des locaux et espaces pour la commercialisation de leurs articles.

Lors d'une exposition organisée dans une kheima installée près du ksar de Fatis, un exposé a été fait à la ministre sur le rôle de l'artisanat traditionnel dans la promotion du tourisme dans la région, notamment en cette période coïncidant avec la saison du tourisme saharien.

Dans la commune de Timimoun, Mme Tagabou a visité, au siège d'une association locale des droits de l'enfant, de l'adolescent et de la femme rurale, un atelier de tissage du tapis traditionnel local connu sous le nom de tapis de Tigourarine.

La ministre a ensuite présidé la clôture du salon national Oasis rouge de l'artisanat traditionnel,



auquel ont pris part plus de 100 exposants de différentes régions du pays.

Elle a remis des distinctions aux meilleurs exposants, des titres de qualification à des artisans joailliers, ainsi que des décisions de soutien et d'attribution d'ateliers d'artisanat, et saisi l'occasion pour écouter les doléances des ar-

tisans, notamment en ce qui concerne le volet de la commercialisation.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat s'est intéressée hier, au deuxième et dernier jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, aux activités similaires au chef-lieu de la wilaya.

Nécessaire accompagnement des associations d'artisanat dans les zones reculées

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou, a mis l'accent hier à Adrar sur la nécessité d'accompagner les associations d'artisanat dans les zones reculées.

Intervenant en marge de l'inspection du centre d'artisanat de la commune de Tamentit, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, Mme Tagabou a appelé à mettre à la disposition de cette catégorie d'artisans les moyens de transport et à œuvrer à la collecte des produits d'artisanat confectionnés par la femme au foyer dans les régions reculées, en vue de les exposer dans les différentes manifesta-

tions, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à la promotion de la femme rurale et celle au foyer.

Il appartient aussi d'intensifier les sessions de formation au profit des artisans et des artisanes en particulier, en vue d'améliorer la qualité du produit artisanal», a estimé la ministre déléguée chargée de l'Artisanat.

La wilaya d'Adrar compte un grand nombre de structures dédiées à l'artisanat et recense plus de 6.000 artisans, a soutenu Mme Tagabou, soulignant que cet état de fait traduit l'intérêt que revêt cette activité dans la région et qui nécessite le renforcement des actions d'accompagnement, de soutien et d'encouragement

des artisans en moyens et équipements disponibles.

Le ministère de tutelle entend lancer prochainement des opérations pilotes pour la promotion du produit de l'artisanat à travers l'ouverture, à Alger, de marchés spéciaux réservés à l'artisanat et renfermant des stands réservés à la valorisation des produits confectionnés par des artisans issus des régions du sud algérien, a révélé également Mme. Tagabou. A Tamentit où elle a visité une exposition d'artisanat, la ministre déléguée a convié les participants à associer les anciens artisans pour tirer profit de leur capital expérience pour le transmettre aux nouvelles générations d'artisans. Elle a montré

une admiration pour les produits d'artisanat de poterie noire, une spécialité de la région de Tamentit, insistant sur la nécessité de la préservation et pérennisation de cette activité. Mettant à profit sa visite dans la wilaya, la ministre déléguée a écouté les préoccupations soulevées par les membres de l'association de la chambre de l'artisanat inhérentes à l'absence de coordination et de partenariat entre l'administration de la chambre et le bureau élu de l'association lors des différentes manifestations. Mme. Tagabou a, à ce propos, mis l'accent sur le nécessaire renforcement du partenariat entre les deux instances au service des artisans et du développement du

produit artisanal, un des éléments de promotion du tourisme dans la région. La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, s'est enquise tout au long de sa visite de deux jours dans la wilaya d'Adrar de la situation du secteur dans le Gourara (Timimoun) et le Touat (Adrar), et pris connaissance et valorisé les activités de certaines associations activant dans le domaine de la promotion et de la formation en artisanat dans la région, avant de présider la cérémonie de clôture du salon national Oasis rouge de l'artisanat traditionnel.

GHARDAÏA :

Entrée en service de la station de traitement des eaux usées par lagunage de Berriane

Une station d'épuration (STEP) des eaux usées par lagunage a été mise en service dans la commune de Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a-t-on constaté.

Partie intégrante d'un vaste programme de préservation de l'environnement et des ressources hydriques des communes de la wilaya de Ghardaïa, cette infrastructure réalisée sur une superficie de 17 hectares à 5 km à l'est de Berriane sur la rive droite de oued El Henaya, à l'aval de l'ancienne digue de rétention des eaux pluviales, assurera un traitement biologique de près de 12.000 M³/jour à l'horizon 2030.

D'un coût de 850 millions de dinars, cet ouvrage d'épuration biologique par lagunage de Berriane traitera l'ensemble des effluents résiduaires d'eaux usées produits par les quartiers et les tissus urbains de la région estimés à plus de 40.000 âmes.

Elle contribuera également à la protection des oueds El-Henaya, Balouh et de la nappe phréatique, ainsi que la préservation des ressources hydriques de la région à travers notamment la réutilisation en agriculture des eaux usées traitées, a souligné le responsable chargé des projets des STEP à la direction des ressources en eau de Ghardaïa.

Construite par une entreprise algérienne Amenhyd selon les normes universelles, cette infrastructure d'épuration est conçue de manière à valoriser les eaux usées traitées biologiquement au moyen de lagunage pour l'extension de la surface agricole irriguée et arable, afin d'améliorer



les revenus des agriculteurs de la région et créer par la même des emplois, a expliqué Missoum Benribat.

Pour préserver cette infrastructure d'éventuelles inondations, les pouvoirs publics ont édifié une digue d'une longueur de 3 km pour protéger l'ouvrage contre les crues cycliques.

Cet ouvrage environnemental de lagunage se compose de six (6) bassins d'aération renforcés par 37 aérateurs flottants disposés en modules, qui seront mis en service temporairement selon les résultats des analyses journalières de la qualité des eaux épurées, ainsi que de trois (3) bassins de décantation et de finition, nécessaires pour l'élimination des microorganismes, a-t-il ajouté.

Les eaux usées collectées sont préalablement débarrassées des gros déchets et dessablées, avant de subir un traitement biolo-

gique dans les bassins d'aération renforcés par des aérateurs flottants, a fait savoir M. Benribat, ajoutant que les eaux usées une fois épurées et avérées compatibles avec les exigences de l'environnement, seront déversées dans le lit de l'oued El-Henaya sans risque de polluer le milieu naturel. Les résidus de traitement présentent un "intérêt agronomique indéniable" et seront récupérés sous forme de matières organiques ou boues après séchage dans les bassins de décantation avant d'être utilisée comme fertilisants du sol, a-t-il souligné.

"Ce projet vient conforter l'amélioration du cadre de vie du citoyen, la préservation de l'environnement et l'accompagnement du développement économique et social de la commune de Berriane", a estimé le responsable. Un investissement

de plus de cinq (5) milliards de dinars a été consenti par les pouvoirs publics, au titre du programme spécial de développement des régions du Sud, pour la réalisation de quatre stations de lagunage visant à traiter les eaux usées des localités urbaines de la wilaya de Ghardaïa. Ces projets environnementaux "de grande envergure", consistent en la réalisation d'une station de lagunage naturelle dans la commune d'El-Atteuf au lieu-dit Kef El-Doukhane (mise en service en décembre 2012) pour la prise en charge des eaux usées rejetées par les affluents urbains domestiques de quatre communes de la vallée du M'zab (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf), estimés à plus de 46000 M³/jour.

Une autre station de lagunage d'une capacité de traitement de 15.000 M³/jour a été mise en service en 2013 pour prendre en

charge les rejets domestiques de la commune de Guerrara, tandis qu'une troisième d'une capacité de 30.000 M³/jour sera mise en service prochainement dans la région d'El-Menea. Des études techniques de cinq stations de traitement des eaux usées pour les localités de Hassi-Lefhal, Mansourah, Zelfana, Seb-Seb et Bounoura, seront lancées dans le cadre du programme national d'assainissement et d'épuration des eaux usées, afin de promouvoir la politique environnementale durable et l'économie de l'eau, a annoncé le même responsable.

Cet important investissement vise à améliorer le cadre de vie du citoyen dans les zones les plus urbanisées de la wilaya, à supprimer la pollution engendrée par l'évacuation des eaux usées et à préserver les nappes phréatiques existantes dans ces zones, selon la même source.

RÉSERVATION D'AU MOINS 1% DE POSTES DE TRAVAIL POUR LES HANDICAPÉS:

Le contrôle de la mise en œuvre en début 2016

Le contrôle de la mise en œuvre des dispositions du décret portant réservation d'au moins 1% de postes de travail aux personnes handicapées, sera lancé début 2016, a-t-on appris hier du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme.

Les directeurs de wilayas de l'action sociale et de la solidarité (DASS) procéderont, au début de cette année, au suivi et au contrôle de la mise en œuvre de la règle de 1% prévue par les dispositions du décret exécutif n° 14-214 du 30 juillet 2014, a indiqué à l'APS, le directeur de la prévention et de l'insertion des personnes handicapées au ministère, Ali Nabaoui.

Le décret a pour objectif de "fixer les modalités inhérentes à la réservation des postes de travail, à la détermination de la contribution financière et à l'octroi de subventions pour l'aménagement et l'équipement des postes de travail pour personnes handicapées, dont la qualité de travailleurs est reconnue".

L'article 2 du décret stipule, que "tout employeur doit consacrer au moins 1% de ses postes de travail aux per-

sonnes handicapées dont la qualité de travailleur est reconnue, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées". Le nombre de postes de travail à réservé par tout employeur aux travailleurs handicapés est déterminé sur la base du nombre total des personnels rémunérés, explique l'article 3 du décret. A cet effet, M. Nabaoui a souligné que le suivi, l'évaluation et le contrôle de ce dispositif constituent "un facteur déterminant tant pour l'intégration que pour le maintien" dans l'emploi des personnes handicapées.

Dans un même contexte, il a fait savoir que les DAS de wilayas "sont tenues d'établir un rapport sur l'application des dispositions de ce décret qui sera adressé au ministère de la Solidarité nationale, avant le 30 juin de chaque année".

Selon M. Nabaoui, l'opération de contrôle permettra notamment d'établir le fichier des organismes employeurs implantés dans la wilaya et concernés par les dispositions de ce décret, et ce, en coordination avec la re-

présentation wilayale de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas).

La mise en œuvre de ce décret, a-t-il ajouté, consiste notamment en l'insertion professionnelle en milieu ordinaire du travail des personnes handicapées, demandées d'emplois, jouissant de la qualité de travailleurs et présentant le profil approprié au poste".

Cependant, il a souligné que le recrutement des personnes handicapées dans le cadre de l'application de la règle du 1%, exige que ces derniers disposent d'un document attestant leur qualité de travailleur, attribué par une Commission de wilaya d'éducation spéciale et d'orientation professionnelle, présidée par le directeur de wilaya de l'action sociale.

Le même responsable a affirmé que ce document est remis aux concernés, dans un délai n'excédant pas les deux (02) mois, et sera joint à leurs dossiers, lors de leur dépôt auprès de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

S'agissant des employeurs concernés par l'obligation du quota au profit des handicapés, il a expliqué que les dispositions du décret "ne s'ap-

pliquent pas aux employeurs qui comptent moins de 20 travailleurs". En revanche, lorsque le nombre de travailleurs est compris entre 20 et 99, les employeurs sont "sousmis uniquement au versement d'une contribution financière annuelle", a-t-il dit.

D'autre part, les employeurs ayant un effectif global égal ou supérieur à 100 travailleurs, sont concernés par l'application de la règle de 1% ou par le versement d'une contribution financière annuelle, a-t-il indiqué.

"Dans le cas où l'employeur ne réserve pas de postes de travail en faveur des personnes handicapées, il est tenu de s'acquitter d'une contribution financière annuelle dont la valeur est égale au produit du nombre de postes de travail à réservé", stipule l'article 4 du décret.

Toutefois, l'employeur dont le nombre total de travailleurs est supérieur à vingt (20) et inférieur à cent (100), est tenu de s'acquitter d'une contribution annuelle égale aux deux tiers (2/3) du montant annuel du salaire national minimum garanti (SNMG), selon le même décret.

IL A ÉTÉ INSTALLÉ PAR M. BEDOUI

Saihi Abdelhak, nouveau directeur général de l'ENA

M. Saihi Abdelhak a été installé hier à Alger au poste de directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en remplacement de M. Cherbal Abdelkader.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'ENA sous la supervision du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bedoui a insisté sur l'impératif de développer et de promouvoir la formation et d'adopter les méthodes pédagogiques modernes qui ont prouvé leur efficacité".

Il a, à cet effet, appelé à "l'adoption des techniques modernes de formation relatives à l'élaboration et à la production numérique des programmes de formation ou à la gestion électronique dans ses différentes interactions avec les étudiants, les enseignants formateurs, les bibliothèques numériques et l'Administration".

Remerciant M. Cherbal pour les "efforts fournis" dans l'accomplissement des missions dont il a été investi, le ministre a appelé tous les fonctionnaires de l'administration centrale au ministère et de l'ENA à "apporter leur soutien au nouveau directeur en vue de la réalisation des objectifs escomptés".

APS

Véhicules: Les importations ont baissé de 2,5 milliards de dollars en 2015

La facture des importations des véhicules a baissé de 2,559 milliards de dollars et de 140.000 unités en 2015 par rapport à l'année 2014, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, lors du forum d'*El Moudjahid*.

En 2014, la facture des importations des véhicules s'était établie à 6,34 milliards de dollars avec 439.637 unités importées, rappelle-t-on.

Ce qui signifie que la facture des importations des véhicules s'est établie à 3,781 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 40,3% par rapport à 2014, tandis que le nombre des véhicules importés a baissé de l'ordre de 32%. Pour le ministre, ces résultats sont "les premiers effets de la mise en oeuvre du nouveau cahier des charges des concessionnaires".

Par ailleurs, il a indiqué que les négociations avec les constructeurs Peugeot, Fiat, Iveco et Hyundai Camions pour la mise en place d'unités de production en Algérie connaissaient "un bon état d'avancement".

"Nous sommes également en discussions avec un partenaire iranien, tandis que Nissan a exprimé son souhait de s'installer en Algérie", a-t-il réaffirmé.

Concernant le constructeur allemand Volkswagen, M. Bou-



chouareb a souligné que "tout porte à croire que cette marque a pris la décision d'ouvrir une usine de montage en Algérie après avoir hésité pendant une certaine période".

Le ministre a également avancé qu'une étude avait été lancée pour avoir une meilleure visibilité sur le marché des véhici-

culles en prévision de l'instauration des licences d'importation.

Il a, alors, fait savoir qu'il était, désormais, pris en considération non seulement les ventes opérées par les concessionnaires au cours des deux dernières années mais aussi les déclarations fiscales et des bénéfices, sachant que certains concessionnaires déclarent

des bilans déficitaires alors qu'ils réalisent des chiffres d'affaires "importants".

Quant à l'instauration des licences d'importations, il a précisé que le calcul des quotas pour les véhicules sur l'année 2016 se fait à partir du 1er janvier en cours. Abordant également le secteur minier, il a fait part

d'une nouvelle étude sur un échantillon de minerai du gisement de fer de Gar Djibilet (Tindouf) après celle réalisée récemment par un laboratoire canadien sur le même gisement. De surcroît, des opérations d'exploration minière sont également prévues au niveau de la zone frontalière avec le Niger.

Durant son intervention, le ministre a évoqué une opération, actuellement en cours, qui vise à évaluer la situation des entreprises privatisées dans le cadre de la loi 2001-04.

Selon lui, cinquante (50) entreprises sont concernées par cette opération qui a pour objectif de vérifier si les repreneurs avaient effectivement respecté leurs engagements: "Si nous constatons que des entreprises n'ont pas respecté leurs engagements, nous n'hésiterons pas à reprendre les entreprises privatisées", a-t-il avisé.

Jusqu'à maintenant, a noté le ministre, il a été relevé que deux à trois entreprises n'ont pas respecté leurs engagements.

2016 ne sera pas une bonne année pour les pays producteurs et exportateurs de pétrole

2016 ne sera pas une bonne année pour les pays producteurs et exportateurs de pétrole, et la situation "pourrait être différente" si l'OPEP décide de réduire sa production, a estimé, hier à Paris, Francis Perrin, président de Stratégies et Politiques Energétiques et d'Energy Industries Stratégies Information. "Il est peu probable que 2016 soit une bonne année pour les pays producteurs et exportateurs de pétrole", a déclaré le directeur de la publication et de la rédaction de Pétrole et Gaz Arabes (PGA), dans un entretien à l'APS, expliquant qu'il y a beaucoup de facteurs qui "ne sont pas favorables" à un redressement du marché. (Lire l'intégral sur www.aps.dz) L'offre pétrolière mondiale reste supérieure à la demande, l'OPEP ne réduit pas sa production, bien au contraire, les stocks pétroliers mondiaux sont très élevés, l'Irak devrait continuer à accroître sa production, l'Iran veut produire et exporter plus de pétrole en 2016 et ce pays en a les moyens- et le dollar américain est fort", a-t-il expliqué. Pour ce spécialiste des questions énergétiques, les choses pourraient se présenter de "façon très différente" si l'OPEP décidaient de réduire sa production et "si cette décision était sérieusement appliquée ou si l'OPEP et certains pays non-OPEP s'entendaient pour réduire l'offre pétrolière". Mais il n'a pas caché son scepticisme en rappelant que la dernière réunion de la conférence de l'OPEP, le 4 décembre, "n'a débouché sur aucun résultat". "Je suis sceptique sur la possibilité d'un accord au sein de l'OPEP en 2016, à moins que des pays non-OPEP ne soient prêts à faire eux aussi un effort en ce sens, car l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Koweït et le Qatar restent très fermes sur leurs positions", a-t-il précisé, ajoutant qu'on ne peut prédire la fin de l'OPEP, organisation qui est pour l'instant "impuissante" face à la chute des prix du brut. Rappelant que l'OPEP a refusé de réduire sa production par trois fois, en novembre 2014, en juin 2015 et en décembre 2015,

Francis Perrin a estimé que pour plusieurs pays membres de cette organisation, qui voudraient une baisse de la production, il leur faudra "l'unanimité" pour que l'OPEP puisse prendre une décision, soulignant que l'organisation est "très divisée sur ce point". Par contre, il n'exclut pas, du fait de la chute des prix, que la production non-OPEP baisse en 2016, relevant qu'elle a "fortement" augmenté depuis plusieurs années. De plus, a-t-il ajouté, "la demande pétrolière mondiale augmentera en 2016, ce qui devrait contribuer à réduire l'excédent de l'offre sur la demande", prévoyant un rééquilibrage du marché pétrolier en 2017 pour "permettre aux prix du brut de commencer à remonter". Pour les pays producteurs et exportateurs de l'or noir qui recourent à leurs fonds souverains pour pallier à leurs problèmes économiques, l'expert a considéré cette façon de faire, de "risque important" si la baisse des prix devait être "plus durable que prévu". "Certes, quelques pays, notamment les

Etats arabes de la région du Golfe, ont des fonds souverains très bien dotés et peuvent tenir pendant encore quelques années mais ils ne veulent pas voir leurs réserves financières fondre trop rapidement", a-t-il expliqué. Citant l'exemple du budget de l'Arabie Saoudite pour 2016, un pays qui a encore beaucoup de réserves, il a indiqué que les mesures prises, dans ce cadre, notamment une réduction de ses dépenses de près de 15%, une augmentation du prix des carburants de 50% et une réduction des certaines subventions sur les cinq prochaines années, montre bien, pour ce pays et les autres du Golfe, qu'il ne suffit plus seulement de prélever sur leurs réserves.

En ce qui concerne le prix actuels du baril, il considère qu'ils ne sont "pas raisonnables" parce qu'ils "ne sont pas soutenables dans la durée", précisant qu'à l'inverse, "on ne reverra sans doute pas rapidement des prix de l'ordre de 100 dollars par baril". Pour lui, les bas prix du pétrole contribue-

ront à rééquilibrer le marché, mais il avertit que cette évolution "serait plus rapide et plus nette si les pays exportateurs réduisaient l'offre". Cependant, regrette-t-il, "les deux conditions clés pour que cela se produise sont un accord au sein de l'OPEP et des efforts de la part de certains pays non-OPEP et, à ce jour, ni l'une ni l'autre ne sont au rendez-vous". Au sujet des entreprises actant dans le secteur des hydrocarbures, il souligne que la chute des prix du pétrole a un "impact négatif" sur "tous ceux qui vendent du pétrole, les pays producteurs, leurs compagnies nationales et les sociétés privées", notant qu'une partie de l'industrie pétrolière "est donc fragilisée", ce qui peut ouvrir la voie à des restructurations via des cessions d'actifs, des acquisitions et des fusions.

Citant la fusion annoncée entre Shell et BG, Francis Perrin affirme que l'ampleur des restructurations, dans le secteur pétrolier et pétrolier, "dépendra de la durée de la période actuelle de bas prix du pétrole".

Le pétrole en petite hausse, aidé par les tensions entre Téhéran et Ryadh

Les prix du pétrole s'affichaient hier en hausse en cours d'échanges européens, poursuivant le rebond amorcé jeudi sur fond de craintes d'approvisionnement d'or noir alors que Ryad a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec Téhéran. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait vers midi 37,95 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 67 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance ga-

gnait 38 cents à 37,42 dollars. Selon les analystes, le prix du pétrole a grimpé en raison de craintes d'interruptions d'approvisionnement alors que les tensions géopolitiques s'accroissent au Moyen-Orient après que le chef de file de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) a rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran, qui s'apprête à faire son retour sur le marché pétrolier. La mise à mort samedi en Arabie saoudite du cheikh saoudien Nimir Baqer al-Nimr a suscité de violentes critiques de l'Iran et des manifestations lors desquelles l'ambassade saoudienne à Téhéran a

été en partie détruite et le consulat saoudien attaqué dans la ville de Machhad. Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al-Jubeir, a donné 48 heures aux diplomates iraniens pour quitter l'Arabie saoudite. Les spécialistes estiment que la réaction du marché aux risques géopolitiques qui se font jour au Moyen-Orient montre que les investisseurs trouvent encore un intérêt à acheter du pétrole. Toutefois, cette tension semble surtout une excuse pour faire rebondir les cours dans un marché par ailleurs lourdement déprimé par l'excédent d'offre, ont-ils noté. Les analystes jugent, par

ailleurs, que tout différend militaire direct entre les deux puissances géomoniques du Moyen-Orient aurait de graves conséquences pour l'offre mondiale d'or noir, alors que près de 30% de celle-ci est produite dans la région du Golfe. Mais la situation de surabondance d'offre plombant le marché pétrolier - dont les prix ont chuté de plus de 30% en un an - ne semblait pour l'heure pas prête de se résorber, alors que la production russe d'or noir a encore augmenté en 2015, pour atteindre le niveau record d'environ 10,73 millions de barils par jour.

APS

TISSEMSILT

Les transporteurs augmentent leurs tarifs

Abed Meghit

La ville de Tissemsilt a connu, ces derniers jours, au début de l'année 2016, une augmentation des tarifs injustifiée et injustifiable et devant l'anarchie qui semble prendre le dessus dans plusieurs volets du quotidien de l'ensemble des Algériens, les usagers des moyens de transport de Tissemsilt, notamment les taxis urbains, suburbains et inter-wilayas, sont de nouveau devant une situation des plus conflictuelles avec ces hausses unilatérales dans les prix du transport, se justifiant par la nouvelle loi des finances qui a pris effet à partir du premier janvier de l'année en cours.

Ces transporteurs se sont autoproclamés une hausse dans les tarifs du transport sans le moindre avis arrivant jusqu'à 30 DA. En effet, des citoyens étonnés par cette hausse subite quant aux taxis de la ville qui ont décidé que la course qui était de 50 DA se voit éléver à 80 DA soit une augmentation de 60%. Le même constat s'applique sur les taxis inter-wilayas ou une augmentation de 100 DA a été constatée à travers les lignes d'Oran, de Mostaganem, d'Alger et de Blida.

Côté officiel, aucune augmentation n'a été décidée avec quiconque et au milieu de cette anarchie, une intervention rapide des services concernés est plus que urgente pour barrer le chemin à ces fraudeurs et stopper la banalisation de cette hausse. Les citoyens se demandent pourquoi les responsables locaux n'ont pas procédé à la mise en fourrière de ces taxis ou au retrait tout simplement des autorisations de transport pour sanctionner ceux qui ont augmenté illégalement les tarifs.

LA HAUSSE DES PRIX DU CIMENT RISQUE DE PARALYSER LES CHANTIERS

Les professionnels du bâtiment tirent la sonnette d'alarme

Les prix du ciment ne cessent d'augmenter pour atteindre, la semaine dernière, 900 DA le sac de 50 kg, soit plus du double du tarif officiel à l'instar d'autres matériaux de construction, est devenu un sérieux obstacle pour la réalisation des différents programmes de construction de logements dans la wilaya de Tissemsilt. Les surprenantes augmentations que connaissent, ces derniers temps, les prix des matériaux de constructions, se répercutent négativement sur les réalisations. Le secteur de bâtiment traverse une nouvelle crise induite, comme à l'accoutumée, par le renchérissement des prix des matériaux de constructions. Les constructeurs ne savent plus à quel saint se vouer. Après la hausse du ciment, cédé actuellement de 750 à 800 DA le sac de 50 kg auprès des revendeurs de matériaux de construction, le ciment voit son prix atteindre un niveau jamais égalé auparavant pour le grand dam de ceux qui en ont besoin.

Quant aux chantiers, c'est la déception totale auprès des entreprises de bâtiment contraint de ralentir le rythme de travail, à défaut de forcer leurs ouvriers au chômage temporaire. Les différents projets de constructions, tous types confondus, connaissent d'importants retards. Lancés sur plusieurs étapes, ils sont, pour la plupart bloqués, par le manque de ciment qui complexe vraisemblablement planifiée par la mafie, cette pénurie persistante du ciment dans la région est la plus grave jamais vécue, profitant seulement aux spéculateurs.

Les spéculateurs font la loi, ce produit fait l'objet d'une spéculation outrancière, à telle enseigne qu'ils sont devenus inaccessibles et leurs prix, qui ont connu une hausse vertigineuse, n'arrangent guère les affaires des entreprises de réalisation. Les spéculateurs font la loi, le quintal de rond à béton (ferrière) a été vendu entre 6500 et 7000 DA. Ces matériaux font l'objet d'une spéculation outrancière, à telle enseigne qu'ils sont devenus inaccessibles et leurs prix, qui ont connu une hausse vertigineuse, n'arrangent guère les affaires des entreprises de réalisation. Si aucune mesure n'est prise, de nombreux projets seront gelés et des centaines d'emplois menacés. Le constat est le même sur tout le territoire national. Les citoyens et les entrepreneurs se plaignent de cette flambée des prix. Ils s'interrogent sur les raisons d'une telle surenchère. A Tissemsilt, selon les bâtsiseurs, le sac de ciment est vendu entre 750 et 800 DA. Il y a un manque flagrant de ce matériau dans cette wilaya, où les spéculateurs dictent leur loi.

A.M.

TRANSPORT

Les accidents liés au trafic ferroviaire ont fait 56 morts en 2015

Les accidents liés au trafic ferroviaire national ont causé le décès de 56 personnes en 2015, dont 46 lors de heurts par les trains, selon un bilan annuel arrêté hier par la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

Ainsi, 78 accidents occasionnés lors de heurts par les locomotives ont été enregistrés durant l'année qui vient de s'achever, causant le décès de 46 personnes et la blessure de 31 autres.

En 2014, 57 accidents similaires ont eu lieu, ayant entraîné la mort de 31 personnes et la blessure de 24 autres, précise à l'APS le directeur de la sécurité ferroviaire, Mourad Tazdaït.

Le bilan établi par la SNTF fait ressortir, par ailleurs, la "dangerosité" que représentent les passages à niveau, plus particulièrement ceux non gardés, où pas moins de 76 accidents ont été recensés en 2015 causant le décès de dix personnes et la blessure de 60 autres.

Les passages à niveau gardés par des agents assurant une permanence, jour et nuit, sont moins dangereux avec sept (07) accidents ayant causé des blessures à cinq (05) personnes, contre onze (11) répertoriés en 2014 ayant entraîné le décès de deux (02) citoyens et des blessures à cinq (05) autres.

À la question de savoir si la SNTF envisage de rendre tous les passages à niveau "gardés", M. Tazdaït explique "l'impossibilité" de cette éventualité, dans la mesure où le gardiennage est dicté par la fréquence de la circulation ferroviaire.

"Il y a des critères qui définissent la classification d'un passage à ni-



veau. Il en existe 1500 au niveau national, tous ne peuvent pas être gardés et cela est valable partout dans le monde", détaille-t-il, insistant sur la nécessité du respect du code de la route, comme "seul moyen" d'éviter ce type d'accidents.

Par ailleurs, les chutes pendant la marche du train ont occasionné des blessures à 19 personnes en 2015.

Le personnel conducteur et accompagnateur de la SNTF fait, par ailleurs, l'objet d'attitudes d'incivisme déplorables, se manifestant notamment par des jets de pierres ayant atteint 244 actes en 2015, causant des blessures à treize (13) agents et à 12 voyageurs. Cette proportion est en légère hausse par rapport à 2014 qui a recensé 222 actes si-

miliaires ciblant six (06) agents de la SNTF et 22 voyageurs. Concernant les actes de "malveillance", la SNTF en a recensé pas moins de 164 durant l'année écoulée contre 218 en 2014, soit une légère diminution.

Ces incidents ont ciblé essentiellement les installations électriques (câbles et autres), les signalisations, les moteurs d'aiguillage (commandes), lesquels ont fait l'objet de vol ou de saccage.

Ces données, qui révèlent les risques qu'encourent autant le personnel de la société que les usagers, interpellent sur l'impératif d'une plus grande sécurisation du trafic ferroviaire, d'une part, et sur le respect du code de la route et des signaux y afférents, d'autre part, conclut la SNTF.

Tizi-Ouzou :

Le nouveau lycée de Tirmitime baptisé du nom de Hocine Ait Ahmed

Le nouveau lycée de la commune de Tirmitime, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Tizi-Ouzou, a été baptisé dimanche du nom du défunt Moudjahid Hocine Ait Ahmed, un des artisans de la révolution du premier novembre 1954, a-t-on appris auprès de la direction de l'Education.

Ce nouvel établissement qui a ouvert ses portes dimanche matin pour accueillir les élèves de cette localité qui viennent de rentrer du congé d'hiver, est la première structure du secteur de

l'éducation à porter le nom de l'un des membres fondateurs du Front des Forces Socialistes (FFS), décédé le 23 décembre dernier à Lausanne (Suisse) et inhumé le 1er janvier courant dans son village natal Ath Ahmed dans la commune d'Aït Yahia.

Présents sur place pour la cérémonie de mise en service et de baptisation de ce nouveau lycée, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tirmitime et le chef de daïra de Ddra Ben Khedda, ont

rendu hommage à Da L'Hocine en rappelant son combat pour une Algérie libre, souveraine et démocratique.

«Dès l'âge de 16 ans, il a consacré sa vie à l'Algérie, en s'engageant dans la lutte contre le colonialisme français afin que nous puissions aujourd'hui vivre dans la paix. Notre devoir est de suivre le chemin qu'il nous a tracé», a indiqué le P/APC, Seneaoui Said.

Ce lycée, premier établissement du secondaire dans la commune de Tirmitime, permettra aux

élèves de cette localité de ne plus se déplacer vers Maatkas, Ddra Ben Khedda et Tizi-Ouzou, où ils étaient scolarisés jusque-là, a souligné ce même responsable.

Le lycée de Tirmitime, réalisé pour un montant de près de 338 millions DA, est doté de 800 places pédagogiques et d'un réfectoire servant 300 repas, qui ont été mis en service.

Un gymnase est en cours de réalisation, les travaux ayant atteint un taux de près de 30%, selon sa fiche technique.

La moitié des marchés anarchiques éradiqués dans la commune d'Ouargla

La moitié des marchés anarchiques altérant le tissu urbain de la commune d'Ouargla ont été éradiqués, dans le cadre de la campagne de lutte contre le commerce informel menée depuis deux mois par les services de la commune, a-t-on appris hier des responsables de cette collectivité locale. L'opération a permis durant cette période de déloger les commerçants informels installés dans les marchés de la ville, à l'exemple de Souk El-Hadjar ou de Souk-El-Had, au cœur du vieux Ksar d'Ouargla, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale, Abdellahid Djezzar. L'opération d'éra-

dication du marché occupant l'esplanade du vieux Ksar d'Ouargla s'est heurtée à diverses contraintes nécessitant la prise de mesures coercitives lors de deux opérations successives pour déloger les commerçants concernés de ce lieu d'importance historique, devenu durant plusieurs années un lieu de commerce informel.

Ces opérations ont été favorablement accueillies par les citoyens et usagers de la route traversant le site, et ont permis de rétablir l'image et la beauté des lieux et d'éliminer les aspects d'insalubrité et d'anarchie constituant des "points noirs" au cœur de la ville, du fait de l'exploitation par les com-

merçants informels des trottoirs et autres espaces publics. Devant le retour de certains vendeurs informels dans ces marchés, les services communaux projettent l'organisation d'une campagne d'assainissement en mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires pour l'éradication des kiosques de commerce informel et le ramassage des déchets et détritus. M. Djezzar a fait état par ailleurs, dans le cadre de l'organisation des marchés locaux, du renforcement de ces espaces commerciaux en éclairage public, à l'instar du marché du vieux Ksar, un des sites historiques et archéologique de la région.

LA KECHABIA ET LE BURNOUS DE DJELFA Une marque déposée menacée par la concurrence étrangère



Il n'est de secret pour personne que la kechabia, et le burnous en poil de chameau sont une marque artisanale déposée de Djelfa, particulièrement de la ville de Messaad (au sud de la wilaya) réputée à l'échelle nationale, voire même au-delà, pour la qualité de ses produits.

Des produits qui font actuellement l'objet d'une concurrence déloyale de la part d'autres d'importation, constituant ainsi un problème de plus pour cet artisanat ancestral, menacé désormais de déperdition.

En effet, en dépit de la qualité incontestable du tissage en poil de chameau local, celui-ci est fortement concurrencé par les tissus d'importation, provenant notamment de Chine et d'Irak, déplorant les artisans locaux qui continuent, néanmoins, à tout miser sur la qualité du poil caméléon local en dépit des difficultés rencontrées dans son acquisition au niveau des zones steppiques et subsahariennes, au vu de sa rarefaction notable, ces dernières années.

Une étude sur le tissage du poil de chameau, réalisée par la station locale de l'Institut national de recherches en agriculture a ainsi révélé de nombreux problèmes rencontrés par les artisans dans l'acquisition de la matière première, soit le poil du chameau (dit El Makhoul), considéré comme le nec plus ultra en la matière, et dont le traitement est confié aux femmes.

Un certain taux de la pièce tissée est constitué de pure laine de chameau. L'opération de tissage, en elle-même, est généralement réalisée par un groupe de femmes d'une même famille et de voisines qui se réunissent pour une Touiza (solidarité collective) afin d'accélérer l'opération de filage de la laine.

Commercialisation et intermédiaires: contraintes majeures pour les artisans

La commercialisation constitue la plus grande préoccupation des artisans du domaine qui ont été nombreux à affirmer à l'APS que leur artisanat est sérieusement menacé par les intermédiaires et les courtiers qui ont, actuellement, mainmis sur le marché et vendent les produits tissés à des prix fixés par eux-mêmes, au moment où les artisans ne savent plus où donner de la tête, car vendant des produits confectionnés durant de longues heures de patience et de dur labeur à des prix arrivant à peine à couvrir les frais des matières premières, déplorent-ils.

Néanmoins, ces derniers (artisans) sont plus que jamais déterminés à préserver le métier de leurs aieux, en tenant, vaille que vaille, de vivre de leur labour en dépit du peu qu'il leur rapporte, et malgré les différentes maladies liées au traitement de la laine de chameau, dont notamment les allergies touchant particulièrement les femmes qui en ont la tâche.

La cinquième édition du Salon national de la Kechabia et du Burnous en poil de chameau tenue dernièrement, a

constitué une opportunité, aux gens du métier, pour exposer à la ministre déléguée auprès du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Taghabou, présente sur place, les nombreux problèmes rencontrés par les artisans du domaine en matière de commercialisation et de compétition déloyale de la part des produits importés.

Mme Taghabou avait assuré, à l'occasion, que le problème des intermédiaires sera réglé grâce à l'orientation des artisans vers les espaces d'exposition et de vente assurés au niveau de la Chambre d'artisanat et des métiers, en vue de la commercialisation directe de leurs produits.

Le tissage de la kechabia et du burnous, un art

La confection d'une kechabia ou d'un burnous en laine de chameau est un travail de longue haleine, alliant le génie créatif de l'artisan à sa dextérité et son sens de l'esthétique.

Une tâche qui nécessite un temps considérable, de la minutie et beaucoup de concentration pour le tisseur qui voit sa vue en prendre un coup, au moment où tous ses membres crient douleur sous l'emprise de la position assise prolongée à même le sol, explique à l'APS l'artisan Bouzidi Bouzidi, un pionnier de l'artisanat du poil de chameau à Djelfa.

C'est un métier requérant tout le talent et l'art de l'artisan qui tisse patiemment la Sedria avec ses doigts habiles, dont la beauté artistique vaut aisément son prix oscillant entre 6000 et 18.000 DA, faisant le montage de son produit fil après fil et pièce par pièce, sans jamais perdre de sa patience, encore moins de sa dextérité. La wilaya de Djelfa, et la ville de Messaad en particulier, ont une grande part dans la notoriété mondiale, aujourd'hui acquise par la kechabia et le burnous en poil de chameau, qui ont de tout temps symbolisé la noblesse d'âme et la virilité des hommes de ces régions, pour qui ces deux produits représentent fierté et orgueil, et sont considérés comme les plus beaux et plus chers cadeaux pouvant être offerts en gage d'amitié.

Mais cela ne se fait pas sans répercussion sur le prix de la kechabia qui oscille entre 35.000 et 100.000 DA, alors que celui du burnous est estimé, en moyenne, à 60.000 DA, et peut parfois atteindre les 250.000 DA, s'il est fait, sur commande, chez un artisan digne de confiance, qui le confectionnera en pure laine de caméléon. La production du poil ou laine de chameau revêt un intérêt économique certain, particulièrement pour les sociétés nomades, qui les emploient, entre autres, dans la confection du tissu des tentes, car assurant solidité et imperméabilité contre la chaleur, le froid et la pluie. La grande solidité de cette matière est également à l'origine de son usage dans la confection des cordes, au même titre que dans les fils de la Sedoua (métier à tisser traditionnel).

COLLISION À SÉTIF

Une élève décédée et 8 piétons dont 6 élèves blessés



Une élève a trouvé la mort et huit (8) autres piétons dont six autres élèves ont été blessés dans un accident de la route survenu hier sur la RN-5 au village "Essmara" entre El Eulma et Sétif, apprend-on auprès de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit lorsqu'un semi-remorque est entré en collision avec un camion léger au niveau du village heurtant neuf piétons qui traversaient

alors cette double voie en direction de l'arrêt de bus qui devait les transporter vers El Eulma, a précisé le chargé de communication, le capitaine Ahmed Laâamara.

L'élève, âgée de 15 ans a rendu l'âme à l'hôpital d'El Eulma vers lequel elle a été évacuée, a précisé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes réelles de cet accident.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Saisie de près de 28 kg de corail brut par la Gendarmerie à Sétif

Près de 28 kg de corail brut ont été saisis le week-end dernier par la brigade de recherches relevant du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif en coordination avec la brigade de sécurité et d'intervention d'Aïn Azal (sud de Sétif), a-t-on appris dimanche auprès de la Gendarmerie nationale.

Sur la base d'informations, les éléments de la gendarmerie nationale territorialement compétents ont procédé à l'arrestation de deux individus en possession de près de 28 kg de corail brut destinés à la contrebande, précise la même source.

La valeur de la quantité de corail saisie est de 7700.000 DA, précise la même source.

MASCARA

Réception du périmètre irrigué de Hebra au mois d'avril prochain

Le projet de réaménagement et d'équipement du périmètre irrigué de la plaine de Hebra, au nord de la wilaya de Mascara, sera réceptionné fin avril prochain, a annoncé dimanche le wali.

Les travaux de ce projet, lancés en 2013, ont atteint un taux d'avancement de 70 % pour être achevés d'ici à la fin du mois d'avril prochain, a indiqué M. Salah El Affani devant les agriculteurs de cinq communes relevant des daïras de Mohammadia, Sig et Bouhanifia, lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya en présence de responsables des secteurs concernés, de représentants de la chambre d'agriculture et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

Ce projet vise, selon les explications fournies par les responsables de l'Office national d'irrigation et de drainage lors de cette rencontre, à réhabiliter la plaine spécialisée en agrumes et maraîchers, à accroître la superficie irri-



guée à 10.000 hectares, à améliorer la qualité des produits agricoles de la plaine, sa quantité et à lutter contre la montée de la salinité dans les terres agricoles. Doté d'une enveloppe de 11,2 milliards DA, ce projet porte sur la réalisation d'un réseau d'adduction en eau à travers des canalisations sur une longueur de 3,59 mètres et d'un réseau de distribution d'eau sur 2,3 km.

Le wali a instruit les directeurs des services agricoles et des ressources en eau et l'Office d'irrigation et de drainage de procéder à l'élaboration des listes des 237 agriculteurs des communes de Mohammadia, Sidi Abdelmoumen, Mactaa Douz, Bouhenni

et Hacine, concernées par les eaux d'irrigation d'une superficie initiale de 9.971 ha en attendant l'extension du périmètre. Le même responsable a exhorté à associer les agriculteurs dans la mise en place d'une méthode de distribution de l'eau destinée à l'irrigation et à les former aux systèmes modernes d'irrigation et d'économie d'eau.

Il a incité également les fellahs à former leurs enfants dans le domaine agricole au niveau des établissements de formation et de l'enseignement professionnels en vue de leur permettre de s'adapter aux différentes activités agricoles.

APS

TORCY (SEINE ET MARNE) - FRANCE

Dans le giron des grandes villes cosmopolites

► 7 QUESTIONS AU SOUS-PRÉFET, M. GÉRARD BRANLY

En arrivant dans les locaux de la sous-préfecture de Torcy, on constate une forte affluence du public des usagers qui prennent d'assaut dès les premières heures de la matinée les différents guichets, notamment ceux chargés de la résidence et de la naturalisation. Le sous-préfet entend résolument apporter une touche à l'accueil du public et à la facilitation des conditions de satisfaction des différentes attentes.

Entretien réalisé par Cherbal E.-M.

Après une longue carrière de fonctionnaire dans divers services de l'administration publique française, Gérard Branly, né en 1957, au Gabon, arrive donc, en février dernier comme sous-préfet à Torcy, dans le département de Seine-et-Marne, en région parisienne. Notre correspondant à Paris l'a rencontré pour un entretien de presse consacré aux conditions de prise en charge des préoccupations des usagers.

DK News : Ce que nous avons vu ce matin aux guichets de la sous-préfecture nous fait penser à la nouvelle rapportée par la presse en mai dernier d'une forte bousculade à la sous-préfecture de Torcy.

Gérard Branly : C'est effectivement une sous-préfecture qui connaît une affluence relativement importante, même si nous ne sommes pas dans les volumes d'accueil traités par exemple à Melun où les titres liés à l'automobile sont délivrés.

A cela s'ajoutent quelques petits soucis de manque d'organisation et parfois de civisme de certains usagers ; donc naturellement les usagers sont parfois dans des situations qui les amènent à avoir le comportement décrit par ces articles de presse dont vous parlez. Cela m'amène aussi à vous dire que, pour notre part, nous faisons tout ce qui est en notre capacité pour améliorer les conditions d'accueil des usagers. Ce que vous avez vu ce matin (ndlr : le 24 décembre), deviendra une image du passé avec les nouvelles installations et la nouvelle organisation prévue, à compter du 6 janvier 2016 pour offrir aux usagers de meilleures conditions d'accueil et d'accès aux services de la sous-préfecture.

Comment se passe l'accueil des usagers étrangers ?

Comme vous avez pu le constater en arrivant, il y a des dispositions qui sont prévues pour améliorer les conditions d'accueil ; nous travaillons pour supprimer tout facteur qui pourrait être à l'origine d'attente inutile.

Nous avons comme objectif d'instaurer un système d'accueil uniquement sur rendez-vous, en sorte d'éviter les longues files d'attente aux guichets. Pour les demandes de naturalisation, nous traitons les demandes sur rendez-vous, puis nous effectuons les entretiens et établissons un rapport qui est transmis à la sous-



M. Gérard Branly,
sous-préfet de Torcy (Seine-et-Marne)



direction de l'accès à la nationalité française, seule habilitée à trancher.

À la lumière des statistiques électorales, peut-on dire que Torcy est de gauche ?

Gérard Branly : en tout cas, pour le dernier scrutin des élections régionales, le candidat socialiste (Claude Bartolone) a recueilli 54,55% des voix ; effectivement à Torcy, depuis plus de vingt ans les habitants ont toujours voté à gauche, pour des raisons que l'histoire et la sociologie de la commune peuvent expliquer.

Qu'en est-il des ZSP (zones de sécurité prioritaire) ?

Il y a une seule ZSP à Torcy, pour la gestion de laquelle les services de l'Etat et des collectivités locales sont mobilisés. Il y a un comité de pilotage qui comprend différents services comme la justice, la mairie, les services de police et l'ensemble des acteurs sociaux. Il y a aussi les outils de sécurité qui reposent beaucoup sur une collaboration entre les missions du renseignement et le travail de la police.

Nous favorisons néanmoins l'approche préventive en travaillant

surtout sur des phénomènes comme le décrochage scolaire. Nous associons également les acteurs sociaux, comme le mouvement associatif et le monde de la petite entreprise.

Comment auriez-vous réagi face au reportage diffusé en 2007 par une chaîne de télévision française qui présentait Mail, un quartier de Torcy comme «un village africain» ?

D'abord, laissez-moi vous dire que la notion de «village africain» ne me dérangerait nullement, si elle était fondée, à Torcy, dans la mesure où elle renvoie à un type de vie traditionnel. Ensuite, par rapport à votre question, je commencerai par regarder si ce que le journaliste décrit comme faits et réalités était fondé en 2007. Mais je peux vous confirmer que ce que je sais de ce centre urbain, depuis que je suis en fonction ici me permet de dire que je n'ai pas constaté de comportements susceptibles de justifier une telle suggestion réductrice et présentée comme péjorative.

Est-il vrai que vous envisagez d'instaurer de nouveaux modes d'accueil pour les étudiants étrangers ?

Il faut savoir que nous recevons annuellement presque 500 étudiants étrangers qui viennent suivre une scolarité dans les différents établissements (université, grandes écoles et centres de recherche) du campus Descartes. Le chiffre évolue relativement peu dans le temps, mais nous avons effectivement décidé de revoir les conditions d'accueil afin de faciliter l'arrivée de ces étudiants et leur offrir des conditions de séjour et d'études adéquates.

Nous avons travaillé avec les différents services des établissements d'enseignement impliqués pour faciliter l'arrivée des étudiants étrangers et non pas pour imposer une quelconque restriction.

Les mesures d'urgence prises après le 13 novembre vous imposent-elles de nouvelles charges ?

En réalité, l'état d'urgence est d'abord une mobilisation accrue des services de police et de renseignement pour faire face à des défis nouveaux liés à la prise en charge de la sécurité des citoyens. En tant qu'agents de l'Etat, nous devons effectivement tous nous mobiliser pour assurer cette tâche, tout en gardant notre sang-froid et en évitant toute stigmatisation.

Après tout, et après un tel choc, la vie doit continuer et on doit s'éviter tout comportement inutilement alarmiste.

DIABÈTE : MANGER RÉGULIÈREMENT DES POMMES DE TERRE AUGMENTE LE RISQUE

Une récente étude japonaise vient de montrer que la consommation régulière de pommes de terre pouvait augmenter le risque de diabète de type 2. La limite : 7 portions par semaine.

En France, 3,7 millions de personnes sont touchées par le diabète. Cette maladie chronique qui se caractérise par un excès permanent de sucre dans le sang (hyperglycémie) se décline sous deux formes : le diabète de type 1 et le diabète de type 2. Ce dernier – le plus fréquent – résulte de facteurs génétiques (origine familiale) mais également de causes environnementales : le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique peuvent aggraver ou provoquer l'apparition de cette pathologie. Mais selon une récente étude menée par le Osaka Center for Cancer and Cardiovascular Disease (Japon), un autre facteur, plus insolite celui-là, pourrait également favoriser le développement du diabète de type 2 : la consommation régulière de pommes de terre.

La limite : 7 portions par semaine

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs japonais ont compilé les données de 70 études



antérieures, menées sur un total de 41 000 professionnels de santé (des hommes et des femmes d'âges différents) qui ont dû noter leurs habitudes alimentaires pendant une période de 4 ans. Résultat : les personnes qui consommaient régulièrement des pommes de terre (sous toutes les formes) avaient plus de risques que les autres de développer un diabète de type 2.

La dose « critique » ? 7 portions par semaine (si 1 portion = 150 g) : à partir de cette limite, le risque de diabète de type 2 augmente de 33 %. Entre 2 à 4 portions par semaine, le risque augmente de 7 %. « Les pommes de terre sont riches en glucides et lorsqu'elles sont servies chaudes, l'estomac les digère encore plus vite, ce qui augmente le taux de sucre dans le sang, explique le Dr Muraki, principal auteur de cette étude publiée dans la revue spécialisée de l'American Diabetes Association. Mieux vaut les remplacer par du riz, du quinoa ou du maïs qui, eux, ont montré qu'ils réduisaient le risque de diabète de type 2. »

CUISINER PERMET DE RÉDUIRE LE RISQUE DE DIABÈTE

Pour réduire le risque de diabète, il suffirait de préparer des repas maison, selon les résultats d'une étude présentée à la l'American Heart Association à Orlando, en Floride (États-Unis).

Prendre du temps à cuisiner et préparer la majorité de ses repas maison serait un gage de bonne santé. En effet, selon cette nouvelle étude, prendre 11 à 14 repas faits maison chaque semaine, réduirait le risque de diabète de type 2 de 13 %.

Les chercheurs ont réalisé une étude avec 58 000 femmes et 41 000 hommes et les ont suivis entre 1986 et 2012. Aucun des volontaires n'était atteint de diabète, d'une maladie cardiovasculaire ou d'un cancer au début de l'étude.

Les conclusions de l'étude ont révélé que les volontaires qui déclaraient manger une à deux fois par jour, soit consommaient en moyenne 11 à 14 repas faits maison par semaine, avaient un risque réduit de diabète de 13 % par rapport aux participants prenant moins de 6 repas faits maison chaque semaine et ayant plutôt l'habitude de déjeuner ou dîner à l'extérieur de chez eux.

« Consommer des repas déjà cuisinés ou pré-préparés du commerce, au restaurant ou à emporter est une tendance en augmentation significative aux États-Unis depuis ces 50 dernières années », explique Geng Zong, chercheur à Harvard T.H Chan School of Public Health de Boston

(États-Unis). « Dans le même temps, les taux de diabète de type 2 ont également augmenté. »

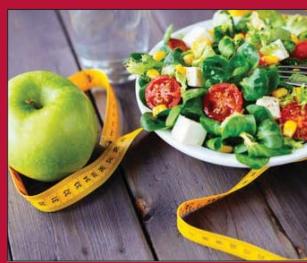
9 % des adultes sont aujourd'hui atteints de diabète dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En France, il touche environ 3 millions de personnes, soit 4,7 % de la population. Des chiffres qui augmentent chaque année en raison de mauvaises habitudes alimentaires et d'une vie quotidienne de plus en plus sédentaire. Diagnostiquée tardivement, le diabète de type 2 peut endommager le cœur, les reins, les vaisseaux sanguins, les yeux et les nerfs. Le taux de prévalence du diabète est passé de 2,6 % en 2006 à 4,4 % en 2009 selon l'Institut national de veille sanitaire (InVS).



MINCEUR : BIENTÔT UN NOUVEL INDICATEUR POUR REMPLACER L'IMC ?

Des chercheurs américains viennent de mettre au point un nouvel outil mathématique pour remplacer l'IMC : le SBSI. Celui-ci se concentre davantage sur la répartition de la masse grasse.

L'Indice de Masse Corporelle (IMC) est un outil mathématique qui permet aux particuliers et aux professionnels de santé de déterminer si une personne souffre – ou non – d'un problème de poids. Le calcul est archi-simple : on divise la masse de la personne (en kg) par sa taille (en mètre) élevée au carré. Si le résultat est compris entre 18,5 et 25, c'est bon ! En-dessous, c'est la maigreur, au-dessus, le surpoids.



Mais l'IMC a aussi des failles : par exemple, ce calcul ne différencie pas la masse grasse, la masse musculaire et la masse osseuse. Par ailleurs, l'IMC n'est pas adapté aux femmes enceintes, aux jeunes enfants et aux sportifs de haut niveau. Il ne permet pas non plus de déterminer la répartition de la masse grasse dans l'organisme.

C'est pour cette raison que des chercheurs de la West Virginia University (États-Unis) ont mis au point un nouvel outil mathématique : le SBSI – pour *surface-based body shape index*. Ce nouvel outil (dont la formule mathématique n'a pas encore été dévoilée) tient compte de dif-

férents facteurs : la taille et le poids, bien sûr, mais aussi le périmètre abdominal et la distance épaule-dos-aine. Pour définir ces nouveaux paramètres, les scientifiques ont mené une vaste étude parmi 11 808 volontaires, des hommes et des femmes âgés de 18 à 65 ans. « L'objectif de ce nouvel indicateur, c'est de se focaliser sur la répartition des graisses plutôt que sur leur importance, expliquent-ils. En effet, des études antérieures ont montré que lorsque la masse grasse est localisée au niveau de la ceinture abdominale, le risque cardiovasculaire est plus élevé. » On attend la formule avec impatience !

VOUS VOULEZ MAIGRIR ? RESTEZ DEBOUT (AU MOINS) 6 HEURES DANS LA JOURNÉE

Pour perdre quelques kilos, tous les moyens sont bons. Cette fois, des chercheurs américains nous proposent une nouvelle méthode, facile à mettre en place (enfin presque) : il s'agit de rester debout pendant 6 heures dans la journée. Vous êtes tentées ?

En théorie, c'est une super-solution pour toutes celles (et ceux !) qui veulent perdre du poids sans aller s'épuiser à la salle de sport : d'après une récente étude menée par des chercheurs de l'University of Texas (États-Unis), il « suffirait » de rester debout pendant 6 heures dans la journée pour perdre un tiers de masse grasse environ... Mieux qu'un régime !

Pour en arriver à cette (in-croyable) conclusion, les scientifiques américains ont analysé l'état de santé de 7000 adultes (hommes et femmes, d'âges différents) et ont mesuré leur tour de taille et leur Indice de Masse Corporelle (IMC : le poids divisé par la taille élevée au carré). Résultat : les participants qui se forçaient régulièrement à rester debout pendant au moins 6 heures dans la journée avaient 35 % de masse grasse en moins par rapport aux autres personnes du groupe. Par ailleurs, leur risque d'obésité était également plus faible - 59 % de risque en moins, en moyenne.

L'essentiel, c'est de bouger

« Bien sûr, il est encore plus intéressant de combiner cette attitude bien-être avec une activité physique complémentaire, à pratiquer sans modération dans la journée : marche à pied, yoga, exercices de fitness... » précisent les scientifiques, qui ont publié leurs travaux dans la revue scientifique Mayo Clinic Proceedings.

D'ailleurs on le sait : la sédentarité (et le fait de rester assis devant un ordinateur toute la journée en fait partie) favorise l'obésité, ainsi que l'apparition d'un certain nombre de problèmes de santé (diabète, cancer, dépression...). Il s'agit donc de bouger pour rester en forme.

Bouger, nous, on veut bien : préférer les escaliers à l'ascenseur, descendre une station de métro plus tôt, presser le pas dans les couloirs... D'accord, ça reste dans nos cordes. Mais rester debout pendant 6 heures, ça nous semble quand même un peu excessif, même pour retrouver une silhouette de mannequin !

BIENTÔT DU CARTILAGE FABRIQUÉ EN LABO ?

Les blessés qui ont besoin d'une reconstruction du nez ou des oreilles pourraient bientôt bénéficier de cartilage fabriqué en laboratoire. Les chercheurs espèrent y parvenir d'ici 3 ans.

Le Centre hospitalier pour les grands brûlés de Swansea, au Pays-de-Galles, soigne environ 750 grands-brûlés chaque année, venus des quatre coins de la Grande-Bretagne. Il traite également plus de 6500 patients ayant besoin d'une opération de chirurgie plastique (dont des enfants souffrant de malformations congénitales).

Ce centre hospitalier a toujours été à la pointe dans l'utilisation des nouvelles technologies. L'équipe de chirurgiens travaille donc avec des scientifiques et des ingénieurs pour mettre au point une imprimante 3D qui, à la place du plastique ou du métal, utiliserait comme matériau une sorte de cartilage fabriqué en laboratoire. Le processus consiste à cultiver les cellules d'un patient dans un incubateur, puis à les mélanger avec un liquide gélifiant qui permettra l'impression en 3D, avant de les remettre en incubation le temps nécessaire pour l'impression d'une prothèse d'oreille ou de nez.

« En termes simples, nous essayons de développer de nouveaux tissus en utilisant des cellules humaines », a déclaré le



Professeur Iain Whitaker, consultant chirurgien plastique au Centre de grands brûlés.

Dans un premier temps, les cellules sont prises à partir d'un petit échantillon de cartilage du patient et cultivées dans un incubateur pendant plusieurs semaines.

Puis, la forme de la partie du corps qui manque est numérisée et envoyée dans un ordinateur. Elle est alors imprimée en 3D en

utilisant une formule liquide spéciale combinée avec les cellules vivantes pour former la structure gélatinuse.

Le « greffon » est ensuite imprimé et placé dans un incubateur avec un flux de nutriments afin que les cellules puissent grandir et produire leur propre cartilage. La structure est enfin testée pour voir si elle est assez résistante puis implantée sur le patient. Dans un premier temps,

le processus va être testé sur des animaux avant de passer en phase de test sur des patients. Mais les chercheurs espèrent avoir accès à cette nouvelle technologie d'ici trois ans. « La bonne nouvelle est que si notre recherche est couronnée de succès, nous serons en mesure de recréer une partie du corps en deux mois, sans avoir à recourir à la greffe d'une autre partie du corps », conclut le médecin.

IL Y AURAIT UN LIEN ENTRE ASTHME ET ZONA

Une étude américaine montre que les personnes asthmatiques ont 70 % de risques en plus de souffrir du zona.

On compte environ 100 000 cas de zona chaque année en France. Cette infection virale qui se caractérise par l'apparition de vésicules rouges et douloureuses sur la poitrine, l'abdomen ou le visage, voire dans l'œil, est due à la réactivation du virus de la varicelle (appelé VZV, pour varicella-zoster virus). Mais on ne sait pas encore pourquoi certaines personnes développent la maladie alors que d'autres parviennent à y échapper.

Une nouvelle étude, dirigée par le Dr Young Juhn, pédiatre et épidémiologiste à la clinique Mayo, aux Etats-Unis, montre que les effets de l'asthme sur le dysfonctionnement immunitaire pourraient aller au-delà des voies respiratoires, et augmenter le risque de réactivation du virus de la varicelle.

Pour cette étude, l'épidémiologiste a examiné les dossiers médicaux d'adultes âgés de 50 ans et plus vivant dans le Minnesota et comparé la fréquence de l'asthme chez les personnes qui avaient souffert du zona et celles qui avaient échappé au virus.

Parmi les patients souffrant de zona, 23 souffraient ou avaient souffert d'asthme par rapport à 15 % des patients du groupe de contrôle. En utilisant une méthode statistique, les chercheurs ont calculé que les adultes asthmatiques semblaient avoir un risque 70 % supérieur de développer un zona, par rapport aux non-asthmatiques.

Ils ont également découvert un lien entre la dermatite atopique et un risque plus élevé de zona. Les mécanismes sous-jacents ne sont pas clairs. Toutefois les chercheurs pensent que la déficience des fonctions immunitaires de la peau et des voies respiratoires



augmenteraient le risque de réactivation du virus varicelle-zona.

« Comme l'asthme est un facteur de risque non reconnu de zona chez les adultes, il faudrait envisager la vaccination des adultes âgés de 50 ans et plus souffrant d'asthme ou de dermatite atopique » conclut le médecin.

DOULEURS, BRÛLURES : ET SI C'ÉTAIT UN ZONA ?

Des brûlures soudaines dans le dos ? Et si c'était le virus de la varicelle qui se réveillait et provoquait un zona ? On vous dit tout sur le zona.

Puis-je avoir un zona ?

Oui, si j'ai eu la varicelle. Car le zona est la manifestation clinique de la réécriture du virus de la varicelle (Virus Varicelle Zona ou VZV). Il arrive que ce virus se réveille chez les personnes après 50 ans, les personnes immuno-déprimées ou ceux qui ont eu un gros coup de stress et de fatigue.

Comment savoir si c'est un zona ?

La forme typique du zona se manifeste

d'abord par des brûlures et des démangeaisons au niveau lombaire. Cela s'étendra depuis la colonne vertébrale jusqu'au thorax. Les brûlures seront suivies de rougeurs et d'éruptions cutanées (vésicules). Quelques croûtes pourront aussi apparaître. Il existe aussi le zona ophthalmique (pres de l'œil) et le zona cervical.

antiviral (comme le Zelitrex) vous sera donné pour lutter contre le virus et soulager les douleurs. Attention, chez les personnes âgées, le zona peut être plus préoccupant. En effet, il est souvent plus douloureux et surtout, les douleurs peuvent persister même après le traitement.

Le zona, est-ce contagieux ?

Par mesure de précaution, on déconseille les contacts physiques avec une personne ayant le zona, aux femmes enceintes, aux personnes aux défenses immunitaires basses et aux personnes n'ayant pas eu la varicelle.

PRÉSIDENTIELLE CENTRAFRICAINE: L'outsider Touadéra confirme son avance

Les premiers résultats partiels de l'élection présidentielle qui s'est tenue mercredi en Centrafrique confirmaient dimanche l'avance d'un outsider, Faustin Archange Touadéra (candidat indépendant) sur ses rivaux, d'après des résultats portant sur un quart des électeurs inscrits. Ces suffrages décomptés pour l'ensemble du pays et l'étranger représentent 522.514 voix, a détaillé le rapporteur général de l'Autorité nationale des élections (ANE), Julius Ngouadé Baba.

Ancien Premier ministre (2008-2013) de l'ex-président François Bozizé renversé en 2013, Faustin Archange Touadéra, avec 120.838 voix, devance pour l'instant largement l'un des favoris Anicet Georges Dologuelé (68.547 voix), ancien Premier ministre d'Ange-Félix Patassé qui a reçu le soutien officiel du parti de Bozizé, ainsi que Désiré Kolingba, fils d'un ancien président, qui a reçu 39.952 voix.

Martin Ziguélé, autre poids lourd de cette présidentielle, et qui fut l'un des principaux opposants à l'ex-président Bozizé, totalise quant à lui 27.381 voix, et arrive cinquième derrière Jean-Serge Bokassa, un autre fils d'un ancien président, avec 33.956 voix.

Ces chiffres proviennent à la fois de Bangui (où 76% des votes ont été comptés), de huit provinces sur 16 ainsi que de l'étranger (16% des résultats traités), où de nombreux Centrafricains réfugiés et expatriés ont voté. Bien que partiels, ces résultats confirment les premières tendances annoncées samedi pour la seule la capitale centrafricaine, qui faisaient état d'une courte avance pour l'outsider Touadéra, créant la surprise à Bangui.

Près de deux millions d'électeurs centrafricains étaient appelés aux urnes mercredi pour élire un nouveau président et leurs représentants à l'Assemblée nationale. Ces scrutins sont censés sortir le pays de trois années de violences intercommunautaires qui ont ravagé le pays. Une trentaine de candidats étaient en lice pour ce premier tour de la présidentielle, dont les résultats définitifs seront rendus publics dans les prochains jours. Un probable second tour est prévu le 31 janvier.

La Centrafrique est plongée dans le chaos depuis le renversement du président François Bozizé en mars 2013 par l'ex-rébellion Séféka, elle-même finalement chassée du pouvoir par une intervention internationale menée par la France dans son ancienne colonie début 2014.

Le Soudan rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran

Le Soudan a annoncé hier la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran alors que la tension est montée d'un cran entre Téhéran et Ryad suite à l'exécution par l'Arabie saoudite d'un dignitaire religieux chiite pour "terrorisme", ce qui a suscité des appels au calme pour éviter toute escalade dans la région.

"Le gouvernement soudanais annonce la rupture avec effet immédiat de ses relations diplomatiques avec la République islamique d'Iran", a précisé le ministère des Affaires étrangères soudanais dans un communiqué.

Selon lui, cette décision a été prise "à la suite de l'attaque brutale de l'ambassade du royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et de son consulat à Machhad" qui était "un abus flagrant des lois internationales".

Cette annonce intervient après celle de l'Arabie saoudite dimanche de couper ses liens avec l'Iran. Bahreïn a également annoncé lundi avoir rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran tandis que les Emirats arabes unis ont rappelé leur ambassadeur en Iran et réduit leurs liens avec la République islamique.

Le Soudan entretenait de bons rapports avec l'Iran jusqu'en septembre 2014 quand Khartoum a ordonné la fermeture de tous les centres culturels iraniens du pays.

APS

ACCORD POLITIQUE EN LIBYE: Le Parlement vote aujourd'hui, des blocages refont surface

Le Parlement libyen va voter aujourd'hui l'accord politique signé sous l'égide de l'ONU, mais des blocages notamment autour de la représentativité des chefs de tribus dans le futur gouvernement, le sort du général Khalifa Haftar et la question sécuritaire à Tripoli risquent de ralentir la mise en œuvre de l'engagement.



L'accord politique signé le 17 décembre sous l'égide de l'ONU au terme duquel sera formé un gouvernement d'union nationale sera voté aujourd'hui ou au plus tard demain "si le quorum est atteint", par le Parlement reconduit par la communauté internationale basé à Tobrouk dans l'est du pays.

L'envoyé spécial de l'ONU Martin Kobler qui s'était rendu le 31 décembre en Libye pour tenter de persuader le président du Parlement basé à Tobrouk et des chefs de tribus d'adhérer à l'accord politique a finalement pu arracher le soutien du président de cette institution qui était jusqu'à présent opposé à l'accord.

Dans la ville côtière de Shahat dans l'est libyen, il s'est entretenu avec le président du Parlement élu de Tobrouk Aguila Saleh. Ce dernier, qui s'était opposé à l'accord, a finalement accordé son soutien au futur gouvernement d'union nationale, censé être mis en place avant fin janvier.

M. Kobler qui multiplie les rencontres dans ce sens pour "élargir la base des adhésions" à cet accord, a fait part récemment de son intention de s'installer à Tripoli.

Il assure que lui et une équipe réduite s'installera à Tripoli "dès que possible". Toutefois, le chef de la mission onusienne a reconnu qu'une telle décision n'est pas une mince affaire vu la situation sécuritaire qui prévaut dans les pays.

Haftar, représentativité, situation à Tripoli, les questions qui fâchent

Les chefs de tribus ont redit leurs conditions : ils demandent une représentation dans le futur gouvernement et des assurances sur le soutien à l'armée nationale libyenne. En fait, les tribus exigent que le groupe du géné-

ral Khalifa Haftar, nommé le 9 mars 2015 chef de l'armée libyenne, et qui mène un combat contre les groupes terroristes autour de Benghazi et Derna, devienne la seule force armée officielle du pays. Les responsables, même parmi les plus modérés, refusent que Khalifa Haftar puisse obtenir un quelconque poste stratégique.

L'objectif qui s'est assigné l'émissaire de l'ONU lorsqu'il s'est déplacé récemment à Tripoli, n'était pas seulement de convaincre le président du Congrès général national (CGN) non reconnu du bien-fondé de l'accord, mais discuter aussi des conditions sécuritaires pour accueillir à Tripoli le futur gouvernement d'unité.

L'année dernière, Tripoli a été au cœur de la bataille rangée qui a entraîné la fuite du Parlement élu à l'est et le maintien, dans la capitale, d'un autre Parlement rival. Aujourd'hui, il s'agit pour Martin Kobler de négocier avec les instances de Tripoli et les milices qui les soutiennent l'installation du futur gouvernement d'unité. Mais il est difficile de savoir quelle forme prendra le dispositif sécuritaire. Du côté de l'Italie, qui avait abrité une Conférence internationale le 13 dé-

cembre dernier sur la Libye, on appelle depuis des mois à une mission de maintien de la paix pour protéger sous l'égide de l'ONU les points névralgiques de Tripoli : les nouvelles institutions, le port, l'aéroport, les grands axes routiers et, hors de Tripoli, les installations pétrolières et même les sites antiques.

Il est à rappeler que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 23 décembre dernier, qui soutient le futur gouvernement, offrirait une couverture internationale.

Depuis la chute du régime de Maamar El Gueddafi en 2011, la Libye est plongée dans la tourmente avec des combats entre milices armées et deux

Parlements et gouvernements se disputant le pouvoir. Et pour qu'un gouvernement d'union devienne opérationnel, il doit être approuvé par une majorité des deux tiers au sein du Parlement reconnu.

Awad Abdul-Sadiq, vice-président du Congrès national, a écrit au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le 30 décembre pour lui signifier que l'accord de l'ONU empêche toute nouvelle discussion, ce qui contrevient à la résolution du Conseil de sécurité.

Le Parlement vote aujourd'hui l'accord politique

Le Parlement libyen reconnaît la communauté internationale va voter aujourd'hui, si le quorum est atteint, l'accord politique signé le 17 décembre sous l'égide de l'ONU.

Le conseiller en médias au Parlement basé à Tobrouk, Fathi Marimi, a indiqué dimanche que le vote sur l'accord politique au terme duquel sera formé un gouvernement d'union natio-

TUNISIE: Un terroriste tué dans le nord-ouest

Un terroriste, probablement de nationalité étrangère, a été tué par les forces de l'ordre dans le nord-ouest de la Tunisie, a annoncé le ministère de l'Intérieur. "Les unités de la Garde nationale (gendarmerie) ont pu mener cette nuit, après avoir tendu une embuscade, une opération entre le mont Serj et le mont Ballouta dans le gouverno-

rat de Siliana", a indiqué tard dimanche le porte-parole du ministère, Walid Louguini, à la radio Mosaique FM. "Les forces de l'ordre ont pu abattre un élément terroriste qui serait, selon les constats préliminaires, de nationalité étrangère", a-t-il poursuivi, précisant qu'un kalachnikov, une grenade et un engin explosif avaient été saisi.

Le bilan du ratissage énclenché dans la zone montagneuse située entre Jebel Serj et Jebel Ballouta dans les gouvernorats de Siliana et de Kairouan pourrait s'élargir, a indiqué pour sa part lundi Khalifa Chibani, chargé de la communication auprès de la Garde nationale, cité par l'Agence de presse tunisienne TAP. Confirmant la mort du ter-

roriste, il a souligné qu'"aucun blessé n'est à déplorer dans les rangs des forces de la Garde nationale".

La Tunisie a fait face à une situation sécuritaire "difficile" en 2015 suite aux attaques terroristes dont elle a été le théâtre et qui ont porté un coup sévère au secteur du tourisme, l'un des piliers de l'économie tunisienne.

L'Inde demande au Pakistan de prendre des mesures après l'attaque de sa base aérienne près de la frontière

L'Inde a demandé hier au Pakistan de prendre des mesures d'ici 72 heures contre le groupe armé soupçonné d'avoir attaqué une base aérienne indienne près de sa frontière pakistanaise, en menaçant d'annuler la réunion entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays prévue ce mois-ci «si le Pakistan n'intervient pas», ont rapporté les médias indiens.

L'Inde «fournira au Pakistan des preuves montrant que le groupe Jaish-e-Mohammed est responsable de l'attaque qui a eu lieu à Pathankot» près de la frontière pakistanaise samedi dernier, a rapporté la chaîne de télévision locale CNN-IBN, citant un haut responsable.

La réunion entre les ministres des Affaires étrangères, prévue le 15 janvier à New Delhi, ne sera maintenue «que si le Pakistan prend des mesures contre le groupe», selon la même source.

«Le terrorisme et les pourparlers ne peuvent pas aller ensemble», ont déclaré les sources citées par CNN-IBN.

La base de Pathankot, située dans l'Etat du Pendjab, a été prise d'assaut samedi à l'aube par un commando soupçonné d'appartenir au groupe armé autoproclamé «Jaish-e-Mohammed» basé au Pakistan. Les échanges de feu ont duré 14 heures samedi et se sont poursuivis dimanche.

INDE

L'armée inspecte la base aérienne attaquée par un commando

L'armée indienne soutenue par des hélicoptères inspectait hier la base aérienne attaquée samedi par un commando terroriste, faisant 7 morts parmi les soldats et au moins quatre morts chez les assaillants, selon des médias.

La base de Pathankot, située dans l'Etat du Pendjab, a été prise d'assaut samedi à l'aube par un commando soupçonné d'appartenir au groupe armé Jaish-e-Mohammed.

med basé au Pakistan. Les échanges de feu ont duré 14 heures samedi et se sont poursuivis dimanche.

Les troupes indiennes fouillaient la base hier pour déterminer la présence d'éventuels assaillants survivants. Selon des responsables, leurs recherches se concentrent sur un bâtiment de deux étages où vivaient des familles et où s'étaient retranchés les membres du commando.

«L'opération continue sur la base», a dit un responsable militaire cité par l'AFP. «Nous progressons pas à pas pour nettoyer la base et il est trop tôt pour dire quand l'opération sera finie», a-t-il ajouté.

L'attaque a visé une installation militaire en dehors de la région du Cachemire revendiquée par l'Inde et le Pakistan. Le Premier ministre indien Narendra Modi s'est rendu au Pakistan le 25 dé-

cembre pour une visite surprise exceptionnelle à son homologue pakistanaise Nawaz Sharif. Le Pakistan a condamné samedi l'attaque de la base aérienne, la qualifiant d'«acte terroriste».

Le Jaish-e-Mohammed, interdit au Pakistan, combat les forces indiennes dans la région himalayenne du Cachemire, où un conflit séparatiste a fait quelque 100.000 morts.

Bahreïn rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran

Le royaume de Bahreïn a rompu hier ses relations diplomatiques avec l'Iran, au lendemain d'une décision similaire de l'Arabie Saoudite, a annoncé l'agence de presse BNA.

Bahreïn a demandé à tous les diplomates iraniens de quitter le royaume «sous 48 heures», a ajouté l'agence.

Bahreïn, qui entretient des relations étroites avec Ryad, a pris cette décision au lendemain d'une décision similaire



Les troupes indiennes fouillaient la base hier pour déterminer la présence d'éventuels assaillants survivants. Selon des responsables, leurs recherches se concentrent sur un bâtiment de deux étages où vivaient des familles et où s'étaient retranchés les membres du commando.

de l'Arabie saoudite de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran après l'attaque de son ambassade à Téhéran et la violente réaction iranienne à l'exécution d'un dignitaire religieux chiite, a annoncé dimanche le ministre des Affaires étrangères Adel al-Jubeir.

La mise à mort samedi du dignitaire religieux Nimir Baqer al-Nimr a exacerbé les tensions au Moyen-Orient, notamment en Iran où l'ambassade

saoudienne a été en partie détruite par des manifestants.

Des centaines de personnes en colère ont également lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran dans laquelle ils ont pénétré.

Le consulat saoudien à Machhad (nord-est) a également été attaqué. Quarante manifestants ont été arrêtés à Téhéran et quatre à Machhad.

Les habitations de deux Palestiniens détruites par les forces d'occupation israéliennes à El Qods



Les habitations de deux Palestiniens ont été détruites par les forces d'occupation israélienne à El Qods-Est occupé.

Les forces d'occupation ont rempli de béton le logement d'Alaa Abou Jamal et détruit au marteau piqueur celui de Bahaa Aliane dans le quartier de Jabal Moukaber, dans la partie orientale de la ville sainte occupée, ont rapporté des agences.

La destruction du logement de Bahaa Aliane, à l'étage intermédiaire d'un bâtiment

à trois niveaux, laisse à la rue huit membres de la famille, a affirmé son père Mohammed, cité par l'AFP.

L'occupant israélien a détruit 19 maisons de Palestiniens à El Qods et en Cisjordanie en 2015, a rapporté récemment le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Ces destructions sont illégales au regard du droit international.

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT Le Royaume-Uni appelle à la retenue et au bon sens

Le Royaume-Uni a appelé à la retenue et au bon sens, après avoir constaté une montée de tensions au Moyen-Orient suite à l'exécution d'un dignitaire religieux chiite en Arabie Saoudite, a indiqué dimanche le ministère britannique des Affaires étrangères dans un communiqué de presse.

Le ministre chargé du Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères britannique, Tobias Ellwood, a appelé toutes les parties de la région à faire preuve, instamment, de responsabilité et de retenue, a souligné la même source.

Il s'est également dit profondément troublé par l'escalade des tensions dans les dernières 24 heures dans le Moyen-Orient.

Le Royaume-Uni est fermement opposé à la peine de mort et il avait signifié sa position aux autorités

SUÈDE Contrôle d'identité des migrants à la frontière avec le Danemark



La Suède a imposé aux compagnies de trains et d'autocars qui empruntent le pont-tunnel de l'Öresund reliant la Suède au Danemark d'effectuer des contrôles d'identité des migrants, côté danois, sous peine d'astreintes de 50.000 couronnes suédoises (5.400 euros) par voyageur.

Pour la première fois depuis un demi-siècle, la Suède, dépassée par l'afflux de migrants, exigeait hier une pièce d'identité pour tous les voyageurs entrant sur son sol depuis le Danemark, principale porte d'entrée des réfugiés dans le royaume, a rapporté l'AFP. La mesure, une nouvelle entorse à la liberté de circulation dans l'espace Schengen, a fortement déplu au Danemark, qui craint que les migrants refoulés par la Suède ne restent sur son territoire. Les contrôles s'effectuent en gare de Kastrup, située à l'intérieur de l'aéroport de Copenhague, d'où partent la grande majorité des réfugiés désireux de se rendre en Suède.

Des agents de sécurité privés «vérifiaient et photographiaient avec leur smartphone les papiers d'identité des voyageurs avant de les laisser poursuivre ou de les refouler», selon des témoignages. La Suède avait déjà rétabli le 12 novembre les contrôles à ses frontières, concentrés sur le pont de l'Öresund et les ferries en provenance des ports danois et allemands de la mer Baltique.

«Je crois que ces contrôles d'identité seront efficaces. Un plus grand nombre de migrants devront demander l'asile dans d'autres pays», assurait récemment le ministre de l'Immigration, Morgan Johansson, lors de l'annonce de ces contrôles le 17 décembre 2015.

Ces dispositions, conjuguées à un prochain resserrement des conditions de séjour, ont eu un effet immédiat, le nombre de nouvelles arrivées ayant fortement diminué à partir de novembre de plus de 10.000 par semaine à 5.500 à la mi-décembre. La Suède avec ses 9,8 millions d'habitants, compte plus de 20% de résidents d'origine étrangère. Le royaume scandinave a par ailleurs, accueilli plus de 160.000 en 2015 et en atteint 170.000 en 2016.

Plus d'un million de migrants ont trouvé refuge en Europe en 2015, tous fuyant la guerre en Syrie, en Afghanistan, en Irak ou en Erythrée.

PRÉSÉRATION DE LA MUSIQUE ANDALOUSE Une association algéroise montre la voie

"Sanaâ", l'association "Anadil El Djazaïr" (Les Rossignols d'Alger), créée en janvier 1992 pour initier les jeunes à la musique andalouse algérienne, aura formé des centaines de mélomanes à la pratique de cet art ancestral, selon un état des lieux qu'elle a elle-même établi à l'approche de son quart de siècle d'existence.



Installée dans les locaux du centre culturel de Chéraga, dans la partie ouest de la capitale, l'association s'est transformée peu à peu en une véritable école de cette musique classique algérienne, sous la conduite de son président et professeur de musique Youcef Oueznadji.

A ce jour, l'association a formé "plus de 700 élèves" et enregistré plusieurs œuvres artistiques dont un CD, une Nouba M'djenba, édité en 2006, ainsi qu'un CD comportant l'hymne de l'Ecole nationale d'Administration

et un CD de chants religieux, enregistré et édité en 2009, selon la même source.

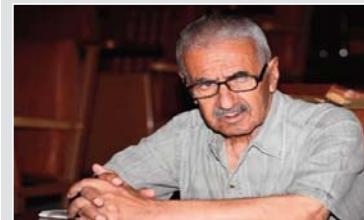
L'école compte actuellement une centaine d'élèves dont une trentaine ont atteint un bon niveau d'expérience et prennent part, à ce titre, à différentes manifestations et représentations artistiques et culturelles nationales et internationales.

Au Festival national de musique Sanaâ, ils ont pu décrocher le Prix spécial du Jury 2014, avant d'organiser des tournées dans plusieurs villes

du pays et de participer à festivals au Maroc notamment.

"Avec notre volonté affirmée de sauvegarder ce patrimoine, notre association se veut fidèle à l'héritage légué par les ancêtres et grands maîtres, tels que Sfindja, Bentefahi, Cheikha Yamma, Mohammed et Abderrazak Fekhardji et Feu Sid Ahmed Serri, qui vient de nous quitter en nous léguant le devoir de préserver cette richesse culturelle inestimable", soutient le président des "Rossignols d'Alger".

HOMMAGE DE BENSALAH AU DÉFUNT TAHAR BENAÏCHA, Un "illustre journaliste et homme de culture"



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Tahar Benaïcha décédé samedi soir à Alger à l'âge de 90 ans, dans lequel il affirmé que le défunt comptait parmi "les personnalités les plus éminentes sur la scène culturelle et médiatique".

"J'ai appris avec une profonde affliction le décès de Tahar Benaïcha. La disparition de cet illustre journaliste et homme de culture, nous incite à nous remémorer les positions nationales et les réalisations qu'il a accomplies dans le domaine culturel et médiatique et qui lui ont valu respect et considération", a écrit M. Bensalah dans son message de condoléances.

"En cette douloreuse épreuve, permettez moi de vous exprimer ma profonde affliction suite à la perte de cette éminente personnalité nationale, de vous présenter mes sincères condoléances et vous faire part de ma profonde sympathie", a ajouté le président du Conseil de la nation, priant "Le Tout Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'assister sa famille".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'AKBOU
COMMUNE D'AKBOU

AVIS

Le Président de l'assemblée populaire communal d'Akbou informe l'ensemble des citoyens que le marché hebdomadaire de véhicules d'Akbou a été adjugé à Monsieur AIT OUARAB Tayeb, suite à une surenchère d'un dixième lors de la séance du 29/12/2015.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES EQUIPMENT PUBLICS

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°46/2015 ET AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 52 /2015

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°453/DEP/2015 du 20/07/2015 relatif au projet: **Construction d'un lycée type 800/200 rations à TAOURGA en lot unique**, Que l'avis d'attribution provisoire N° 46/2015 où l'entreprise LONGRINE (BOURERSA.N Epouse OUAZNADJI) est retenue, paru dans les quotidiens nationaux « DK NEWS » du 12/10/2015, « **الخبر** » du 12/10/2015 et le BOMOP, **est annulée**.

Le marché est attribué à l'entreprise classée en 2^{me} position EURL SADOUDI BACHIR (SATRATEC), après désistement de l'entreprise LONGRINE
NIF:000930012432188

Note technique obtenue : 64 pts

Montant de l'offre corrigé en TTC: 397 108 100,61 DA

Délai de réalisation: 18 mois

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télleshopping
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Au coeur des Restos du cœur
13:50 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : À l'épreuve du lycée
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
ENREGISTRER
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : My Million
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Person of Interest
21:45 : Person of Interest
22:40 : Chicago Police Department
23:25 : Chicago Police Department

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-ge
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
13:55 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:55 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:45 : Image du jour du Dakar
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Une nuit avec les héros de la santé
23:10 : Du côté des vivants

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:06 : Ninjago
07:33 : Ninjago
08:00 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:19 : Les lapins crétins : invasion

08:32 : Inspecteur Gadget
08:43 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:55 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Meurtres à Guérande
22:25 : Météo
22:30 : Grand Soir 3
23:10 : Le pitch
23:15 : Hors-la-loi

CANAL+

06:55 : Le JT du Grand Journal
07:20 : Le grand journal
08:10 : Les Simpson
08:30 : Les nouveaux sauvages
10:30 : Zapping de la semaine
10:50 : Groland le gros métrage
12:15 : The Big Bang Theory
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:00 : U2
16:30 : Whiplash
18:10 : Workingirls
18:25 : Album de la semaine
18:36 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:05 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : L'enquête
22:43 : Plateau cinéma indépendant
22:45 : Bébé Tigre

M6

06:00 : M6 Music
07:10 : Les blagues de Toto
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
11:00 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : La négociatrice
15:45 : La dernière chance d'Annie
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Insaisissables
23:05 : Le grand bêtisier de l'année

La sélection

20h55

Person of Interest

**Résumé**

Finch, Reese, Root et Shaw sont désormais les cibles à abattre pour Samaritan. Obligés de se cacher derrière une vie en apparence normale, condamnés à ne plus faire de vagues sous peine d'être immédiatement repérés, ils sont respectivement devenus professeur d'Université, vendeuse de grand magasin et policier. Mais la Machine finit par réunir Reese et Shaw pour leur communiquer le numéro d'Ali Hasan, propriétaire d'un magasin d'électronique et victime d'un gang qui l'oblige à monter un réseau invisible de télécom pour faciliter leurs affaires. Reese fait appel à Finch, mais celui-ci refuse de l'aider, n'ayant plus confiance en la Machine après qu'elle a leur demandé d'assassiner un parlementaire...

2

20h55

Une nuit avec les héros de la santé

Résumé

Michel Drucker a demandé à Patrick Timsit, Elsa Zylberstein, Thierry Lhermitte, Anggun, Lara Fabian, Mireille Darc, Églantine Eméyé, Jeff Panacloc et Les Trois Mousquetaires de partager une journée avec ces hommes et ces femmes qui soignent et font avancer la recherche médicale. Patrick Timsit a passé 24 h avec le Samu de Necker. Michel Drucker a accompagné un médecin de campagne à Brive, Elsa Zylberstein a vécu la naissance d'un bébé à Angers, Thierry Lhermitte a partagé la vie d'un médecin chercheur à l'Oncopeôle de Toulouse, Anggun s'est envoyée pour Madagascar avec l'association Aviation Sans Frontière pour ramener un enfant qui avait besoin d'une opération du cœur, Jeff Panacloc et Les Trois Mousquetaires ont créé la surprise au service pédiatrique de l'hôpital de Crétel. Lara Fabian a passé une journée au côté d'une infirmière VIH, Mireille Darc nous emmène à l'institut du cerveau et de la mémoire, Églantine Eméyé est allée à la rencontre des « aidants » qui accompagnent les malades d'Alzheimer à Nice. C'est sur un plateau exceptionnel, au sein de la chapelle Saint-Louis de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière que Michel Drucker et les artistes reviendront sur ces expériences uniques.

20h50

Meurtres à Guérande

**Résumé**

Marie Daguere et Vincent Becker enquêtent dans les marais salants de Guérande sur des meurtres autour desquels plane l'ombre de Gilles de Rais, alias Barbe-Bleue.

CANAL+

20h55

L'enquête

Résumé

Journaliste d'investigation, Denis Robert révèle au grand jour les pratiques bancaires opaques de la société luxembourgeoise Clearstream. Manipulé, il se retrouve au cœur d'un scandale politico-financier et bientôt traîné en justice...

**M6**

20h55

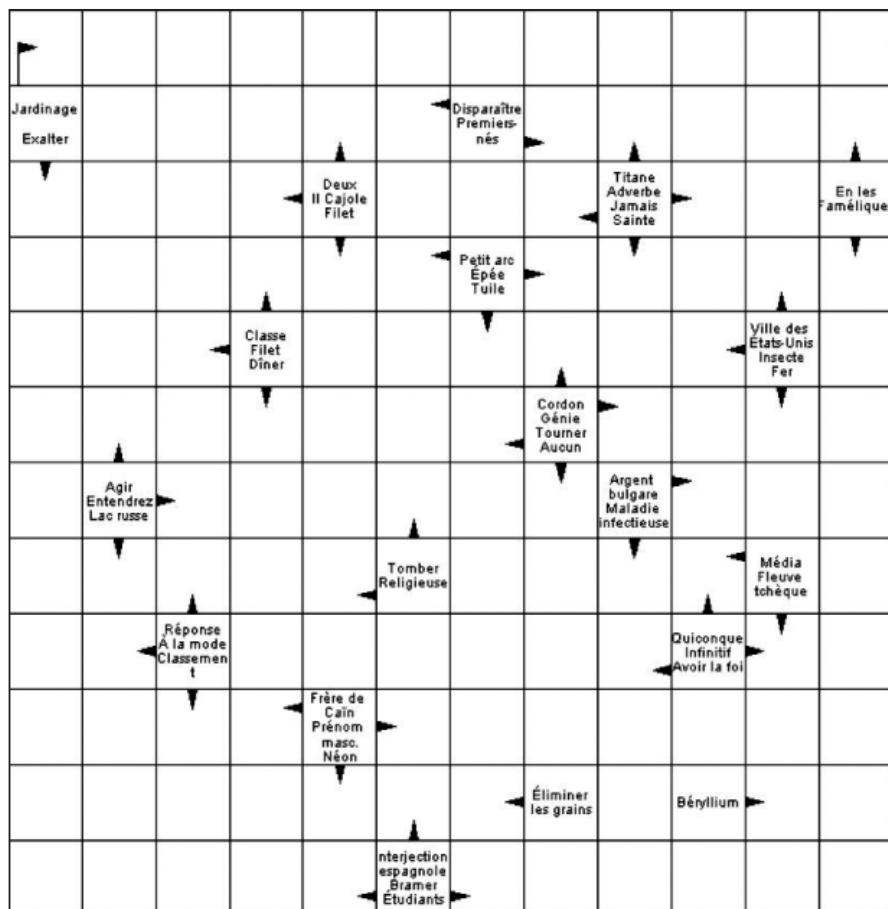
Insaisissables

Résumé

Quatre as de la magie et de l'illusion sont recrutés pour monter un show époustouflant au cours duquel, à distance, ils pillent une banque et le compte en banque d'un milliardaire... au profit de leur public. Pour qui travaillent ces magiciens Robin des bois ?



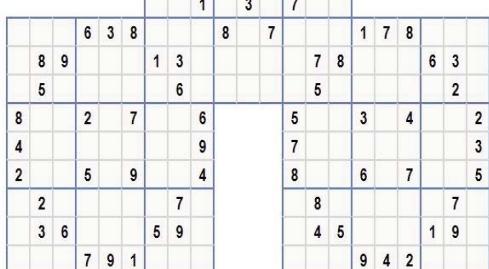
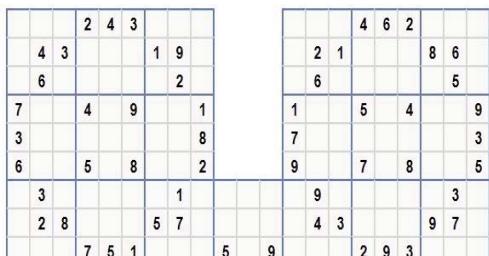
Mots fléchés n°1173



Samouraï-Sudoku n°1173

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1173

Horizontalement:

- Indépendance
- Logement des militaires – Aluminium
- Rassasié - Routine
- Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
- Ch. - l. de c. de Yvonne
- Personnage comique créé par Molière
- Coutumes - Américum - Hi-

bou - En les

8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennuyeante
10. Parcourir un roman - Ch. - l. de c. de la Marne
11. Première femme - Amer- tume profonde
12. Résidues que part - Pénète

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Ammo- phile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pro- nom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dit qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux

atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Euphorium - Agées - Inter- jection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Haussier une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Citations

“L'échec est le fondement de la réussite.”

*Lao-Tseu



C'est arrivé un 5 janvier

1987 : Tripoli reconnaît, pour la première fois, que les Libyens ont mené des opérations militaires au Tchad, au sud du 16e parallèle.

1991 : signature des accords de Tamanrasset, mettant un terme à la rébellion touarègue de 1990-1991.

1993 : l'ONU crée une zone d'exclusion aérienne en Irak, au sud du 32e parallèle.

2007 : en Palestine, le président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas, opposé au mouvement islamiste Hamas qui contrôle le gouvernement, déclare « illégale » une force contrôlée par le gouvernement islamiste, qui a annoncé avoir doublé ses effectifs et menacé de riposter contre « toute atteinte ».

2009 : au Danemark, création du Borgerligt Centrum (Centre civil), un parti politique de centre-droit fondé sur des valeurs libérales et humanistes, par le député Simon Emil Ammitzbøll, ancien membre de la Gauche radicale.

Célébrations :

- Lettonie : Zvaigznes diena (Jour de l'étoile) ou Pagānu Svētdiena (Dimanche païen), fête de la mythologie lettone.

- Mexique : Dia de la enfermera (Jour de l'infirmière).

PRÉPARATION DE LA CAN-2016 DE HANDBALL :

19 Verts en stage en Slovénie dès aujourd'hui

Si la liste des 18 joueurs algériens sélectionnés pour disputer la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte), sera dévoilée après le dernier stage de préparation qui se déroulera dès aujourd'hui et ce, jusqu'au 16 janvier en Slovénie, le coach Salah Bouchekriou, vient de choisir 19 joueurs pour prendre part à ce stage.

Saïd Ben

Des 19 joueurs convoqués par le staff technique, on compte 15 joueurs locaux. Ainsi, et par rapport à la liste initiale, on notera l'absence du pivot d'Istres (France), Hichem Kaâbache, toujours aux soins, alors que l'ailier droit du Grand Nancy (France), Moncef Mathias-Soltane, à l'essai durant le stage de Serbie, n'a pas été retenu par le coach national.

Mais Bouchekriou a tout de même eu l'aval du médecin de l'équipe nationale, Mellal Youcef pour récupérer l'ailier gauche du GS Pétroliers Riyad Chahbour, de retour de blessure.

De plus, on notera avec satisfaction le retour en sélection de l'expérimenté (34 ans) pivot de l'US Crétel (France) Mohamed "Momo" Mokrani dont la présence était devenue nécessaire, surtout après le forfait de Kaâbache.

Le Sept national est revenu jeudi soir à Alger après avoir effectué un stage en Serbie. Il a affronté et battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Bel-



grade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis un succès (24-22). Il est rentré en stage à Alger dimanche dernier avant de rejoindre la Slovénie où ils seront à pied d'œuvre donc dès aujourd'hui, pour un stage qui sera ponctué par pas moins de quatre matchs amicaux contre des clubs locaux de Super League. Il s'agit en fait des clubs et des rencontres contre les clubs suivants : le RK Maribor Branik (9 janvier), le RK Ormoz (11 janvier), le RK Gorenje Velenje (13 janvier) et enfin le RK Celje Pivovarna (15 du même mois).

Pour cet ultime stage avant la CAN, Bouche-

kiou a déclaré : "Nous avons encore un stage précompétition avant d'entamer la CAN-2016, j'ai demandé aux joueurs de se donner à fond lors des prochains matchs amicaux afin de corriger nos lacunes et apporter les retouches nécessaires avant le début de la com-

pétition". A rappeler que l'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 (21-30 janvier) dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun.

Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France. Enfin, à noter que la sélection nationale s'enverra pour Le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée.

S.B.

Joueurs retenus pour le stage de Slovénie :

Gardiens de but : Benmenni Abdellah, Ghedbane Khelifa (GS Pétroliers), Adel Bousmal (CRB Baraki)

Joueurs de champ : Chahbour Omar, Chahbour Riyad, Berkous Messaoud, Berriah Abderrahim, Zammou Anis (GS Pétroliers), Boudjenah Oussama, Saker Redouane (JSE Skikda), Daouid Hichem, Abdi Ayoub (CRB Baraki), Hamoud Ayat Elah Khoméini (ES Ain Toute), Djelabi Abderraouf (O El Oued), Loudf Mohamed (CR Bordj Bou Arréridj), Mokrani Mohamed Aski (Crétel, France), Rahim Abdelkader (Istres, France), Kieffer Sylvain (Châtres Métropole Handball, France), Boultif Sassi (Nasr Dubaï, Emirats arabes unis).

Le Maroc présent au tournoi de l'ES Tunis

Le Maroc, l'un des adversaires de l'Algérie à la CAN-2016 de handball au Caire (Egypte) prendra part au tournoi quadrangulaire organisé par l'Espérance de Tunis du 7 au 9 janvier. Outre le Maroc, le tournoi verra la participation de l'Arabie Saoudite et des deux clubs tunisiens de l'EST Tunis (organisateur) et du SC Moknine. Le sept marocain entamera le tournoi, qui se déroulera sous forme de mini-championnat, contre l'Arabie Saoudite, le jeudi 7 janvier avant d'affronter respectivement l'EST Tunis (vendredi 8 janvier) et le SC Moknine le lendemain. Le Maroc évoluera lors de la CAN-2016 (21-30 janvier) dans le groupe A avec l'Algérie, l'Egypte (pays hôte), le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de

l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

Programme du tournoi de l'EST Tunis:

Jeudi 7 janvier:

18h00: Espérance ST - SC Moknine

20h00: Maroc - Arabie Saoudite

Vendredi 8 janvier:

17h00: SC Moknine - Arabie Saoudite

19h00: Espérance ST - Maroc

Samedi 9 janvier:

15h00: SC Moknine - Maroc

17h00: Espérance ST - Arabie Saoudite.

BASKET-BALL /SUPER-DIVISION 3A3 (MISE À JOUR) :

NB Staoueli-GS Pétroliers, ce mardi (18h00)

La salle de Staoueli abritera ce mardi à partir de 18h00, un match entre le NB Staoueli et le GS Pétroliers pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division 3A3, de basket-ball. Le championnat qui observe une trêve depuis le 25 décembre dernier ne reprendra ses droits que les 8 et 9 janvier 2016, avec le déroulement de la 13e journée.

Mardi (18h00):
Staoueli: NB Staoueli - GS Pétrolier

Classement:	Pts	J
1. CRB Dar Beida	22	12
2. NA Hussein-Dey	22	12
3. US Sétif	20	12
4. IRBB Arréridj	20	12
5. GS Pétroliers	19	10
6. O Batna	19	12
7. NB Staoueli	18	11
8. OMS Miliana	17	12
9. WA Boufarik	17	12
10. USM Blida	15	12
11. RC Constantine	15	12
12. PS El-Eulma	15	12
13. AB Skikda	14	11
14. COBB Oran	13	12

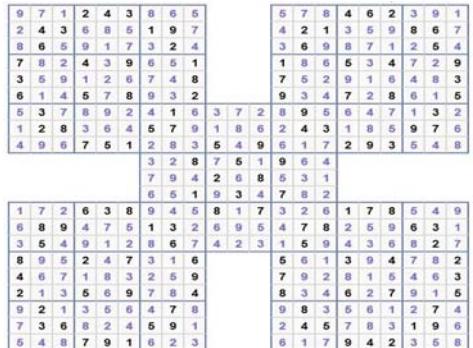
Plusieurs structures sportives seront réceptionnées en 2016 à Biskra

Plusieurs structures sportives en réalisation dans la wilaya de Biskra seront réceptionnées en 2016, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ces infrastructures qui seront ouvertes progressivement, concernent une piscine de proximité en réalisation dans la commune d'Ourlal, une salle omnisports de 500 places dans la ville de Biskra et un terrain de football relevant du complexe sportif de proximité dans la localité de Sidi Okba, a précisé à l'APS Ahmed Yahyaoui, chef du service de l'éducation physique et sportive à la DJS. Les travaux de pose au stade de football du complexe omnisports du chef lieu de wilaya du gazon naturel et de la pelouse synthétique aux 14 terrains de sport, répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya seront également réceptionnés durant la même période, ajoute la même source. D'autres infrastructures sportives, en l'occurrence deux piscines olympique et semi olympique, ont fait l'objet l'année dernière de travaux de réhabilitation et sont actuellement opérationnelles, selon la même source. L'ensemble des projets en cours de réalisation avec de taux d'avancement des travaux évalués entre 20 et 95%, sont destinés à renforcer les structures du secteur existantes et à promouvoir la pratique du sport dans cette wilaya? a indiqué la source.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1172



Mots Croisés N°1172

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Mots Fléchés N°1172

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE) - MC ALGER : Ighil dans l'embarras à cause de la blessure de ses deux gardiens de but

Le MC Alger fait face à un sérieux problème au niveau de sa cage après la blessure dimanche de son gardien de but N.1 Fawzi Chaouchi, annoncé indisponible pour trois semaines, alors que son remplaçant Jonathan Matijas n'est pas remis totalement de sa blessure.

Victime d'une fracture à un doigt lors de la deuxième séance d'entraînement de son équipe, Chaouchi va rater les deux prochains matchs face à l'US Biskra (Div. amateur) vendredi à Alger en 16es de finale de la Coupe d'Algérie et contre le CR Belouizdad, le 16 janvier dans le cadre de la 16e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

La blessure de l'ancien international algérien est mal tombée pour le staff technique mouloudéen que dirige Meziane Ighil.

Ce dernier se retrouve désormais dans l'embarras, le remplaçant de Chaouchi étant blessé depuis plus d'un mois.

Jonathan, qui a rejoint le Mouloudia l'été passé en provenance de l'USM Bel-Abbès après la relégation de cette équipe en Ligue 2 algérienne, n'est pas encore apte à 100%, juge le staff médical de l'équipe. Il a



certes repris le travail avec ses coéquipiers dimanche matin, mais a dû faire l'impossible sur la deuxième séance de la journée après avoir de nouveau ressenti des douleurs.

Le Franco-Algérien, utilisé une seule fois cette sa-

son face au RC Arbaâ (3-3), de très minces chances de participer au match de Coupe.

Ighil n'aura ainsi d'autre solution que de faire confiance au jeune portier de l'équipe espoirs, Smaïl Bensmaili. Le MCA avait

prêté, l'été passé, son keeper international olympique, Farid Chaâl, à l'USM El-Harrach où il s'était vite imposé comme titulaire en brillant au cours de la première partie de la saison.

MC ORAN (PRÉPARATION) : Vers un match amical contre Ittihad de Tripoli mercredi



raoua entameront la phase retour à domicile face à l'ES Sétif. Eliminé aux 32es de finale de la Coupe d'Algérie à domicile par le MO Béjaïa (2-1), le MCO devra rester inactif pendant deux semaines, du moment qu'il n'est pas concerné par les 16es de finale de Dame coupe prévus les 8 et 9 janvier 2016. Côté recrutement,

le MCO qui a enregistré jusqu'à-là, l'arrivée d'une seule recrue, Tayeb Beramla (ex-RC Relizane), devrait encore se renforcer par deux attaquants, comme exigé par le nouvel entraîneur de l'équipe Fouad Boulai, avant la clôture du mercato d'hiver du 15 janvier prochain. Le MCO, qui pointe à la 7e place au

classement de la Ligue 1 avec 21 points, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF) où il rencontrera les Gambiens de Walidan au tour préliminaire. Le match aller est prévu entre le 12 et le 14 février 2016 à Banjul, tandis que la manche retour aura lieu à Oran entre le 26 et le 28 février.

RC RELIZANE :

Les joueurs reprennent les entraînements, l'AGE fixée au 11 janvier

L'assemblée générale élective (AGE) du RC Relizane se tiendra le 11 janvier, a appris hier l'APS auprès de la direction du club de l'Ouest.

Cette AGE intervient suite à la démission du président du Club sportif amateur (CSA), Azzi Djilali qui a décidé de quitter le navire après avoir réglé la situation financière des footballeurs de l'équipe qui ont repris lundi les entraînements après quelques jours de boycott.

La situation qu'a traversée le RCR

a poussé l'entraîneur Abdelkrim Benyelles à jeter l'éponge vendredi pour être remplacé par le Français François Bracci, attendu dans les prochaines heures pour officialiser son engagement.

Le club s'est tourné vers la piste Bracci après l'échec "à la dernière minute" des négociations avec le technicien algérien Abdelkader Iaïche.

Bracci sera ainsi le troisième entraîneur du RC Relizane depuis le début de la saison après Omar Belatoui et

Benyelles, parti à l'USM Bel-Abbès (Ligue 2).

Au terme de la phase aller de la Ligue 1, le RCR pointe à la 14e place au classement avec 15 points.

La formation de Relizane s'est qualifiée en 16es de finale de la Coupe d'Algérie après sa victoire face à la JS Kabylie (1-0).

Lors du prochain tour, prévu les 8 et 9 janvier, le RCR sera opposé en déplacement à la formation de l'ESB Dahmouni.

Djabou remettra les chèques au président du Club Africain pour résilier son contrat

L'international algérien Abdelmoumen Djabou, a indiqué qu'il allait se rendre dans les prochains jours à Tunis pour négocier sa lettre de libération avec le président du Club Africain, champion de Tunisie en titre, en vue de son retour à l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football).

Djabou, qui s'exprime sur les ondes de Radio Mozaique de Tunisie, s'est dit disposé à remettre les chèques qu'il a reçus de Slim Riahi contre la résiliation à l'amiable de son contrat.

Il a justifié par "des problèmes d'ordre familial", sa décision de quitter le Club Africain avec qui il a renouvelé jusqu'en 2017 son contrat expiré en fin de saison dernière.

Dans la foulée, Djabou, absent des terrains depuis mai passé à cause d'une blessure au genou, a informé qu'il a repris les entraînements en solitaire et commencé à toucher le ballon mais qu'il n'était pas encore à 100% de ses moyens pour reprendre la compétition officielle.

En début de semaine, et alors que les médias tunisiens rapportaient des informations faisant état d'une relation compliquée entre Djabou et la direction du Club Africain, ce dernier a tout démenti via un communiqué officiel, précisant que le joueur de 28 ans était en Algérie pour "des raisons administratives et personnelles".



L'entraîneur Lounici laisse "la porte ouverte" à son retour au RC Arbaâ

L'entraîneur Khalid Lounici, qui a annoncé sa démission du RC Arbaâ, a indiqué qu'il était prêt à reprendre son poste si les choses rentraient dans l'ordre dans le club de Ligue 1 algérienne de football.



Je laisse la porte ouverte à un retour au RCA si les dirigeants de cette formation parviennent à remettre de l'ordre dans la maison dans les plus brefs délais", a déclaré Lounici.

Le RCA, lanterne rouge du championnat, traverse une situation délicate et est exposé à la descente en Ligue 2 après avoir collecté seulement huit points au cours de la phase aller.

Lounici, qui a pris en main l'équipe il y a deux semaines, avait vite jeté l'éponge après avoir constaté un "laisser-aller total" de la part "des dirigeants et des joueurs".

Je ne pouvais pas travailler dans des conditions pareilles. Les joueurs refusaient même de s'entraîner pour n'avoir pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois", a encore expliqué l'ancien international algérien au micro d'une chaîne de télévision privée.

Cinq joueurs d'"Ezzarga" ont déposé plainte auprès de la Commission de règlement des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football pour réclamer la résiliation de leurs contrats.

Si la CRL tranche en défaveur du club, ce dernier devra vite renforcer son effectif, et dans ce cas je suis prêt à reprendre du service, même si je reste persuadé que la mission sera très délicate pour éviter le purgatoire", a poursuivi Lounici.

Le RCA a consommé déjà trois entraîneurs depuis le début de la saison: Dziri Billel, le Franco-Serbe Daniel Darko Janackovic et Abdenour Bousbia.

Le club reste, tout de même, toujours en lice en Coupe d'Algérie, où il accueillera le samedi 9 janvier la formation de l'USB Tissemsilt dans le cadre des 16es de finale.

APS

CHAN-2016: Les arbitres Abid Charef et Mokrane Gourari retenus par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu les arbitres internationaux algériens Mehdi Abid Charef et Mokrane Gourari pour officier à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2016, compétition réservée aux joueurs locaux, prévue du 16 janvier au 7 février au Rwanda.

Outre Abid Charef (directeur de jeu) et Gourari (arbitre assistant), la commission des arbitres de la CAF a retenu 15 autres directeurs de jeu et 17 arbitres assistants.

Les 34 arbitres et arbitres assistants effectueront des tests physiques le 13 janvier à Kigali, précise la même source. Le CHAN regroupe 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre.

Groupe A : Rwanda, Maroc, Côte d'Ivoire, Gabon.

Groupe B : RD Congo, Cameroun, Ethiopie, Angola.

Groupe C : Tunisie, Niger, Guinée, Nigeria.

Groupe D : Zimbabwe, Zambie, Ouganda, Mali. Les matchs se dérouleront à Remera, Nyamirambo, Huye et Rubavu.

Liste des arbitres retenus:

Arbitres: Mehdi Abid Charef (Algérie), Bernard Camille (Seychelles), Denis Dembélé (Côte d'Ivoire), Ibrahim Nour El Din (Egypte), Daniel Bennett (Afrique du Sud), Kordi Med Said (Tunisie), Mohamed El Fadil (Soudan), Nampiandza Hamada (Madagascar), Keita Mahamadou (Mali), Ali Lemghaïfry (Mauritanie), Malang Diedhiou (Sénégal), Zio Ephrem Juste (Burkina Faso), Davies Omweno (Kenya), Hudu Mumyemana (Rwanda), Joseph Lamtey (Ghana), Thierry Nkurunziza (Burundi).

Arbitres assistants: Mokrane Gourari (Algérie), Ndagijimana Theogene (Rwanda), Mark Ssonko (Ouganda), Oamogestse Godisamang (Botswana), Noupu Nougue Elvis (Cameroun), Dina Bienvenu (Bénin), Serigne Cheikh Toure (Sénégal), Ahmed Hosam Taha (Egypte), Tesfagiorghis Berha (Érythrée), David Laryea (Ghana), Mamdy Tere (Guinée), Sulaymane Sosseh (Gambie), Marwa Range (Kenya), Mahamadou Yahaya (Niger), Hensley Petrousse (Seychelles), Khumalo Steven (Afrique du Sud), Théophile Vinga (Gabon), Nabina Blaise Sebutu (RD Congo).



PREMIER LEAGUE (20E J) - TOTTENHAM : Bentaleb retrouve la liste des 18 face à Everton

L'international algérien, Nabil Bentaleb, a retrouvé la liste des 18 de son équipe Tottenham, mais a suivi du banc de touche tout le match en déplacement face à Everton (1-1), dimanche soir dans le cadre de la 20e journée de la Premier League anglaise de football.

Bentaleb a été écarté de la liste des 18 lors du match gagné en déplacement face à Watford (2-1), lundi dernier en ouverture de la 19e journée, alors qu'il était relégué au statut de remplaçant depuis son retour de blessure à une cheville, début septembre dernier.

Sa dernière apparition avec les Spurs en championnat remonte au 29 août précédent à l'occasion du match contre Everton en Premier League, un match qu'il avait joué comme titulaire.

Bentaleb a renoué avec la compétition en club le 10 décembre en cours lorsqu'il avait fait son entrée en jeu lors du match face aux Français de Monaco (victoire des Anglais 4-1) comptant pour l'Europa League.

Ce jour-là, il a profité de la blessure de son camarade Eric Dier, dans les dernières minutes de la première période, pour engranger un peu de temps de jeu dont il avait énormément besoin. Entre-temps, le joueur de 21 ans a parti-

cipé aux deux matchs de la sélection algérienne contre la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Il a été incorporé en seconde mi-temps à Dar Es Salaam par Christian Gourcuff qui l'a ensuite aligné d'entrée au retour à Blida où

il a rechuté de sa blessure en première période suite à un tacle sévère d'un joueur tanzanien.

Mais cette fois, sa période d'indisponibilité n'a pas dépassé les deux semaines.

Le milieu de terrain natif de Lille (France) misait énormément sur l'enchaî-

nement des rencontres de son équipe en championnat à l'occasion du "Boxing Day" pour essayer de reprendre sa place de titulaire, mais en vain.

La belle série des Spurs, quatrièmes au classement de la Premier League, ne devrait pas arranger les affaires de Bentaleb.

COUPE DE FRANCE (1/32^E DE FINALE) : Belkabla buteur, Tours FC éliminé

Le milieu franco-algérien de Tours FC (Ligue 2, France) Haris Belkabla, s'est de nouveau illustré en signant un joli but face au FC Lorient (Ligue 1), mais son équipe s'est inclinée (3-2) dimanche en match comptant pour les 32es de finale de la Coupe de France de football.

Belkabla (21 ans) est en train de réussir un bon parcours cette saison au point de taper dans l'œil du sélectionneur d'Algérie, le Français Christian Gourcuff, qui n'a pas tarì dernièrement d'éloges sur lui, selon la presse française.

"Haris Belkabla est un joueur en pleine progression qui a les qualités pour évoluer au plus haut niveau, il a la tête sur les épaules et est très bien entouré", a-t-il déclaré à propos du

joueur de 21 ans. Des formations de Ligue 1 française (l'Olympique de Marseille, Nice et Angers), de Bundesliga (Hanovre, Schalke 04 et le Werder de Brême) ainsi qu'un club italien dont le nom n'a pas filtré se sont manifestés auprès de l'entourage du joueur, dans l'optique de le recruter, souligne-t-on de même source.

Belkabla a fait 16 apparitions en championnat cette saison, toutes en tant que titulaire, engrangeant 1439 minutes comme temps de jeu pour un but marqué.

Son club, exposé à des sanctions administratives de la part de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), occupe la 12e place au classement après 19 journées de compétition.

FC MALINES :

Sofiane Hanni : "Mon ambition est de rejoindre l'Algérie"

Le milieu de terrain algérien du FC Malines, Sofiane Hanni, deuxième meilleur buteur du championnat de 3e division de football en Belgique (9 buts), a indiqué qu'en enchaînant les belles performances avec son équipe, il ambitionne de rejoindre la sélection algérienne.

"Évidemment, en étant performant en club, j'aspire à rejoindre la sélection algérienne. C'est toujours une fierté de défendre les couleurs de la sélection de son pays", a déclaré Hanni à la "Gazette du Fennec".

Hanni vient d'être choisi dans l'équipe type de la première partie de la saison 2015-2016 en Belgique.

Ses performances n'ont pas laissé insensible l'entraîneur national, Christian Gourcuff, qui a chargé son adjoint, Yazid Mansouri, de superviser le joueur.

"Mansouri m'appelle souvent au téléphone.

Il s'est déplacé aussi à trois reprises pour me superviser.

Il me donne souvent de précieux conseils", a ajouté le joueur qui aime évoluer "en tant que meneur de jeu".

En attendant que l'intérêt du sélectionneur national se matérialise par une convocation chez les Verts, Hanni dit être "totalement engagé" avec son club.

En fin de contrat avec Malines, le joueur qui vient de fêter ses 25 ans, un "admirateur de Yacine Brahimi et Riyad Mahrez", n'est pas focalisé sur ce qui se rapporte à propos du désir de certains clubs, dont les Girondins de Bordeaux (Ligue 1, France) de le recruter.

"Je suis pleinement concentré sur mon équipe.

Quand je pénètre sur le terrain, je ne pense pas à autre chose que de me donner à fond pour mon équipe", a-t-il assuré.

Le joueur, formé à Nantes (France) a ins-

crit 16 buts en championnat de Belgique en 2015.

Il s'était illustré par 7 réalisations au cours de la deuxième partie de l'exercice 2014-2015.

Troisième meilleur buteur du classement des joueurs algériens évoluant en Europe cette saison derrière Riyad Mahrez (13 buts) et Islam Slimani (10 buts), Hanni avait figuré pour la première fois dans la liste élargie des Verts en juin passé avant la réception des Seychelles, dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de 2017, mais n'a pas été retenu pour le regroupement ayant précédé la rencontre.

Il joue à Malines depuis la saison passée.

Il avait rejoint ce club en provenance de la Turquie où il avait porté les couleurs de Kayseri Erciyesspor (2012-2013) et Ankaraspor (2013-2014). Auparavant, il a évolué à Nantes entre 2009 et 2012.

VALENCE, NEVILLE : «RAFA MÉRITE LA RECONNAISSANCE DES SUPPORTERS»

«Je pense que Rafa mérite la reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour le club. Les critiques de son public, ce n'est pas mon problème. Il faut toujours avoir ce respect pour les anciens joueurs et les anciens entraîneurs. Pour tout ce qu'il a fait, il mérite amplement ce respect», a commenté Neville en conférence de presse, ajoutant le besoin de victoire de Valence : «Mais les fans doivent l'oublier une fois que le match aura commencé. Nous devons l'emporter.»



MAN CITY POURRAIT SACRIFIER SAMIR NASRI !

Absent des terrains depuis novembre et une intervention chirurgicale sur un tendon de la jambe droite, Samir Nasri ne devrait pas revenir à la compétition avant le mois de mars au plus tôt. Il se pourrait que ce ne soit pas cette blessure qui l'écarte définitivement du onze de Manchester City.

Manuel Pellegrini, l'entraîneur de Manchester City ne cache plus son agacement au sujet des absences pour blessure de Samir Nasri. L'entraîneur chilien des Citizens devrait composer sans l'international français jusqu'au mois de mars, pour cause de blessure. L'ex-coach du Real ne désespère pas d'être actif sur le marché des transferts cet hiver, ce qui créerait de la concurrence pour le milieu offensif tricolore.

En effet, selon le *Daily Mirror*, City chercherait à enrôler Isco, le jeune joueur du Real Madrid en délicatesse cette saison avec Rafael Benitez, l'entraîneur de la Casa Blanca. L'international espagnol n'a pas joué la moindre rencontre depuis la défaite du Real contre Villarreal (0-1) il y a trois semaines. À l'aube de l'Euro 2016 en France, Isco ne serait pas contre un peu plus de temps de jeu. Et c'est à ce moment que Manchester City se positionne.

ISCO À MAN CITY C'EST 40 M€

Manchester City ne lâche pas la liste menant à Isco qu'il courtise depuis le mercato de l'été dernier. Le Real Madrid ne serait pas opposé à l'idée de son départ, mais réclamerait 40 millions d'euros d'indemnité pour son transfert, un montant qui pourrait refroidir plus d'un club. Cette saison, Isco manque de temps de jeu au Real Madrid sous les ordres de Rafael Benitez. Il n'a été utilisé qu'à 13 reprises en Liga avec seulement 9 titularisations pendant lesquelles il est retourné sur le banc 6 fois. Le milieu de terrain de 23 ans a marqué une seule fois en championnat. Manchester City voudrait le recruter cet hiver, mais le Real n'a aucune intention de le brader, ce qui pourrait faire trainer le dossier.



Evra optimiste sur les chances de la Juve face au Bayern

Patrice Evra est relativement optimiste concernant la confrontation face au Bayern Munich. La Juventus est de nouveau dans la course au titre en Serie A et devra faire face au Bayern Munich dans l'optique des huitièmes de finale de la Ligue des champions au mois de février.

Pour le latéral Patrice Evra, la Vieille Dame est capable de s'en sortir face aux hommes de Pep Guardiola en raison de son organisation tactique.

«On doit jouer comme la Juve sait le faire. Lorsque tu es organisé tu peux faire de bonnes choses même contre les grandes équipes. Face à Barcelone (en finale de la ligue des champions, ndlr) on était pas loin de gagner», a jugé Evra lors d'un entretien accordé à Sky, avant de poursuivre : «Je ne pense pas que le Bayern avait une grande joie après avoir tiré la Juve lors du tirage au sort.»

MARQUINHOS ÉVOQUE LA POSSIBILITÉ D'UN DÉPART EN JUIN

Marquinhos, ex-joueur de l'AS Roma et défenseur du PSG, s'est exprimé au sujet de son avenir au *Journal Du Dimanche* : «Il arrive un moment où j'en voudrais plus. On ne peut pas toujours s'habituer au banc.

Comme tout le monde, je pense toujours à intégrer le onze de départ. Mais il faut respecter les choix du coach et de la direction. Je vais continuer à travailler pour obtenir ma place. Mais c'est vrai qu'il arrive un moment où j'en voudrais plus. On ne peut pas toujours s'habituer au banc. Il reste six mois pour gagner des titres et chercher à être titulaire. Après, on verra ce qu'il se passera.»



LE BAYER NE COMpte PAS VENDRE CHICHARITO

Bien qu'il suscite l'intérêt d'Arsenal, Javier Hernández ne quittera pas le Bayer Leverkusen en janvier. Interrogé par Sky Germany, Rudi Völler a clôt les débats concernant l'attaquant mexicain. «Nous ne sommes pas intéressés à le vendre à Arsenal ou ailleurs», a indiqué le directeur sportif du club allemand. Depuis le début de la saison 2015-2016, l'ancien locataire de Manchester United et du Real Madrid a inscrit 19 buts toutes compétitions confondues, dont 11 en Bundesliga.



TENSION ENTRE RYAD ET TÉHÉRAN

L'Algérie regrette "profondément" la dégradation des relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran

L'Algérie regrette "profondément" la dégradation des relations "difficiles" entre le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Iran en une "crise ouverte", a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'Algérie suit avec une vive préoccupation l'escalade de la tension entre le Royaume d'Arabie Saoudite et la République islamique d'Iran, et regrette profondément la dégradation des relations difficiles entre les deux pays frères en une crise ouverte", a précisé la même source.

L'Algérie appelle, selon le communiqué, "instamment les Directions politiques des deux pays à la retenue afin d'éviter une déterioration accrue de la situation qui aurait des conséquences dommageables graves au double plan bilatéral et régional, dans un contexte géopolitique et sécuritaire particulièrement sensible".

L'Algérie appelle également les deux pays, en leur qualité de membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), à "mettre leur engagement en faveur des valeurs pérennes et des enseignements fédérateurs de notre Sainte religion musulmane, en particulier la sacralité de



la vie humaine et l'inadmissibilité de toute confrontation fratricide, au-dessus des dissensions et des contingences, quelle qu'en soit la nature".

L'Algérie souligne, en outre, "l'exigence du respect scrupuleux des principes devant régir les relations entre les Etats, notamment celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, ainsi que la protection de l'inviolabilité des représentations diplomatiques et consulaires en tous lieux et en toutes circonstances", a précisé le ministère.

L'Algérie forme "le voeu sincère que la crise actuelle soit rapidement contenue et que par le dialogue et la négociation, les deux pays frères puissent parvenir à l'élimination de tous les facteurs de tension dans leurs relations bilatérales, dans l'intérêt de leurs peuples, ainsi que de la paix et de la sécurité internationales", conclut le communiqué du ministère.

Appels à éviter toute escalade dans la région

La tension est montée d'un cran entre l'Iran et l'Arabie Saoudite qui a rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran après l'attaque de son ambassade suite à l'exécution d'un dignitaire religieux chiite pour "terrorisme", ce qui a suivi des appels au calme pour éviter toute escalade dans la région.

Cette crise entre les deux pays s'est déclenchée après l'application de la peine de mort samedi en Arabie Saoudite contre le dignitaire religieux chiite Nimr Baqer al-Nimr, opposant critique du royaume, une action qui a été immédiatement suivie d'une réaction violente de manifestants qui ont attaqué et incendié l'ambassade saoudienne à Téhéran.

Nimr Baqer al-Nimr, 56 ans a été exécuté samedi avec 46 personnes condamnées pour "terrorisme", dont la majorité pour des attentats attribués au réseau Al-Qaïda.

Nimr avait été condamné à mort en octobre 2014 pour "terrorisme", "sédition", "désobéissance au souverain" et "port d'armes" par un tribunal de Ryadh spécialisé dans les affaires de terrorisme.

Son arrestation en juillet 2012 s'était déroulée de manière mouvementée et deux de ses partisans avaient été tués au cours des manifestations qu'elle avait provoquées.

En réaction, des centaines de manifestants en colère ont lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade saoudienne dans laquelle ils ont pénétré.

Le consulat saoudien à Machhad (nord-est) a également été attaqué.

Par ailleurs, la police saoudienne a été la cible dimanche soir de tirs qui ont tué un civil dans le village natal de cheikh Nimr, et recherchait les auteurs de cette attaque, selon l'agence de presse saoudienne SPA.

Suite à l'incident à l'ambassade saoudienne, qui a été déploré par les autorités iraniennes, Ryadh s'est empressé de rompre les relations diplomatiques avec l'Iran, exigeant "le départ sous 48H des membres de la représentation diplomatique iranienne" et accusant l'Iran d'"ingérences négatives et agressives dans les affaires arabes".

Auparavant, le président iranien Hassan Rohani, tout en condamnant l'exécution de cheikh Nimr, a qualifié "d'injustifiables" les attaques contre l'ambassade, l'Ayatollah Khamenei a appelé à "éviter l'escalade".

Téhéran parle de décisions "précipitées et irréfléchies" de Ryad. Dans ce contexte de tensions croissantes entre les deux pays, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Amir Abdollahian, a indiqué que "par le passé, l'Arabie saoudite a également commis une erreur stratégique en adoptant des décisions précipitées et irréfléchies qui ont provoqué l'insécurité et le développement du terrorisme dans la région".

Téhéran a accusé Ryad de chercher à aggraver les "tensions dans la région" et affirmé que la rupture des relations diplomatiques n'effacerait pas "l'erreur stratégique" qu'a été l'exécution de Nimr Baqer al-Nimr.

M. Abdollahian a également fustigé le royaume saou-

dien pour "avoir porté atteinte aux intérêts de son propre peuple et aux peuples musulmans de la région avec le complot de faire baisser les prix du pétrole".

L'Iran estime que Ryad a joué un rôle primordial dans la baisse des prix du pétrole, en maintenant sa production à un niveau très élevé.

De plus, l'Iran, puissance régionale, s'oppose à l'Arabie saoudite au sujet des crises qui sévissent dans la région, en Syrie, en Irak, au Yémen ou encore à Bahreïn et au Liban.

Les tensions entre les deux pays risquent d'aggraver la situation dans la région.

Appels au calme

L'annonce de l'exécution de cheikh Nimr Baqer al-Nimr a provoqué par ailleurs la colère des communautés chiites du royaume saoudien, d'Irak, du Liban et de Bahreïn, et a été condamnée par les Nations unies, les Etats-Unis, l'Union européenne et plusieurs pays de la région.

Se disant "particulièrement préoccupés" par cette exécution, les Etats-Unis appellent les dirigeants de la région à "redoubler d'efforts pour enrayer l'escalade des tensions régionales".

Washington estime qu'une "implication diplomatique et des discussions directes demeurent essentielles pour travailler en dépit des divergences et nous continuons à appeler les dirigeants de la région à prendre des mesures positives pour calmer les tensions".

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait au préalable appelé "au calme et à la modération dans les réactions à l'exécution" et demandé "à tous les dirigeants de la région de chercher à éviter l'exacerbation des tensions".

Pour la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, "ce cas a le potentiel d'enflammer un peu plus les tensions sectaires qui font déjà beaucoup de dégâts dans la région".

Lors d'une conversation téléphonique avec le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al-Jubeir, elle a condamné l'exécution du Cheikh Al-Nimr, disant qu'elle pourrait "propager le sectarisme et l'extrémisme" dans la région.

Federica Mogherini a déclaré, dans un communiqué, qu'elle avait longuement parlé de cette exécution lors d'un entretien avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, et émis l'espérance que les tensions entre l'Iran et l'Arabie Saoudite n'aient pas d'impacts négatifs sur les négociations de paix en Syrie.

De son côté, l'Algérie "suit avec une vive préoccupation l'escalade de la tension entre le Royaume d'Arabie Saoudite et la République islamique d'Iran, et regrette profondément la dégradation des relations difficiles entre les deux pays frères en une crise ouverte", a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'Algérie appelle "instamment les Directions politiques des deux pays à la retenue afin d'éviter une déterioration accrue de la situation qui aurait des conséquences

dommageables graves au double plan bilatéral et régional, dans un contexte géopolitique et sécuritaire particulièrement sensible", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Les relations bilatérales au centre d'un entretien entre Ould Khelifa et l'ambassadeur d'Arabie Saoudite



Les relations bilatérales et les moyens de les renforcer étaient dimanche au centre d'un entretien entre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, et l'ambassadeur saoudien à Alger, Mahmoud ben Hussein al Kattan, a indiqué un communiqué de l'APN. Lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur saoudien à Alger, Mahmoud ben Hussein al Kattan, qui lui rendait une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, M. Ould Khelifa a évoqué l'état des relations bilatérales empreintes de respect et d'estime réciproques et les moyens de les renforcer, de consolider la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun et d'intensifier les échanges commerciaux qui restent en deçà du niveau escompté, a précisé la même source.

La rencontre a porté aussi sur la situation dans la région arabe et les voies de règlement des crises qui secouent certains pays arabes frères.

La situation du marché pétrolier et les effets des fluctuations des prix sur les économies des pays exportateurs étaient aussi au menu des entretiens, conclut le communiqué.